

valtech.



valtech

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

Rapport Financier Annuel

Année 2012

Sommaire

Rapport de Gestion

7

1. Comptes consolidés du groupe Valtech au 31 décembre 2012	8
Compte de résultat consolidé	8
Situation financière au 31 décembre 2012	9
Flux de trésorerie	10
Analyse de l'activité.....	11
Introduction	11
Croissance organique	11
Format de la communication financière	11
Commentaire sur les résultats consolidés.....	12
Informations par zone géographique.....	13
Perspectives à moyen terme	15
2. Facteurs de risques	16
Risque de liquidité.....	16
Risque de taux d'intérêts	16
Risque de change	16
Assurances.....	17
Risques opérationnels	18
Risques liés au personnel	18
Risque lié à la clientèle	19
Risque lié au risque crédit client	19
Risques liés à la concurrence.....	20
Risques liés à la conjoncture économique	20
Risques liés aux départs de personnes clés.....	20
Risques liés à la politique de croissance externe	20
Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants	21
Risques liés au niveau d'activité.....	21
Risque contractuel.....	22
3. Responsabilité sociale et environnementale	22
Informations sociales	22
L'emploi.....	23
Rémunération et évolution	24

L'organisation du travail.....	24
Les relations sociales.....	25
La formation.....	26
L'égalité de traitement.....	27
Informations environnementales.....	29
Politique générale en matière environnementale.....	29
Pollution et gestion de déchets.....	30
Utilisation durable des ressources.....	30
Changement climatique.....	31
Protection de la Biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.....	31
Informations sociétales.....	32
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.....	32
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.....	32
Sous-traitance et fournisseurs.....	32
Loyauté des pratiques.....	33
4. Informations statutaires sur les comptes sociaux de Valtech SA.....	33
Compte de résultat social.....	33
Situation financière au 31 décembre 2012.....	34
Recherche et développement.....	35
Charges non déductibles fiscalement.....	35
Activités des filiales contrôlées.....	36
Prises de participations et contrôles.....	36
Dividendes versés au cours des exercices précédents.....	36
Affectation du résultat.....	37
Perspectives 2013 et à moyen terme.....	37
Résultat des 5 années précédentes.....	37
5. Organes d'administration, de direction et de contrôle.....	37
1. Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2012.....	37
2. Direction générale au 31 décembre 2012.....	38
3. Comités d'audit et de rémunération.....	38
Le Comité d'audit.....	38
Le Comité de rémunération.....	39
4. Autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2012.....	40

5. Rémunération et avantages alloués aux mandataires sociaux	41
6. Honoraires alloués aux parties liées aux mandataires sociaux	42
7. Commissaires aux comptes, honoraires	42
6. Informations statutaires sur les conventions réglementées (art. L 225-38 du code de commerce)	43
7. Informations statutaires sur le capital, les droits de vote et le cours de bourse.....	43
Actionnariat.....	43
Pacte d'actionnaires	44
Participation des mandataires sociaux au capital social	44
Actionnariat salarié	44
Evolution du capital social.....	45
Autorisation consenties au Conseil d'administration d'augmenter le capital.....	46
Autres titres ou droit donnant accès au capital	46
Titres non représentatifs du capital	46
Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	46
Evolution du cours de l'action pendant l'année 2012	47
ANNEXE : TABLEAU 5 ANNEES DE RESULTAT VALTECH SA	47

Etats Financiers Consolidés 48

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	53
ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE	53
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE	54
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	55
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	56
NOTE 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR.....	57
NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	58
NOTE 3 – LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	73
NOTE 4 – INFORMATIONS SECTORIELLES.....	74
NOTE 5 – PERSONNEL.....	75
NOTE 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL	76
NOTE 7 – RESULTAT FINANCIER	78
NOTE 8 – IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....	78
NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION.....	80
NOTE 10 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	85
NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86

NOTE 12 – ACTIFS FINANCIERS.....	86
NOTE 13 – CREANCES COURANTES	87
NOTE 14 – CAPITAL	90
NOTE 15 – PROVISIONS	91
NOTE 16 – DETTES COURANTES – NON COURANTES.....	94
NOTE 17 – TRESORERIE et EQUIVALENTS DE TRESORERIE,.....	95
NOTE 18 – DETTES FINANCIERES ET INSTRUMENTS FINANCIERS	96
NOTE 19 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS	97
NOTE 20 – PAIEMENT EN ACTIONS	99
NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	100
NOTE 22 – PARTIES LIEES	101
NOTE 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	103
NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	104
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	105

Comptes Annuels 108

1. BILAN - ACTIF	111
2. BILAN - PASSIF	112
3. COMPTE DE RESULTAT	113
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	114
5. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE	116
5.1. MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL	116
5.2. SIMPLIFICATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE L'ACTIVITE FRANÇAISE	117
6. ACTIF IMMOBILISE	118
7. ACTIF CIRCULANT ET DETTES	121
8. DISPONIBILITES	122
9. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF	122
10. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	123
11. CAPITAUX PROPRES	124
12. PROVISIONS POUR RISQUES	125
13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET HONORAIRES	126
14. PERSONNEL.....	126
15. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES.....	127
16. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES.....	127

17.	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	128
18.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	128
19.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	129
20.	ENGAGEMENTS DIVERS	130
21.	MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	132
22.	INFORMATIONS SUR LES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS VALTECH ...	132
23.	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	132
24.	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION	133
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	134

valtech.

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

Rapport de gestion

Année 2012

1. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE VALTECH AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-12	31-déc.-11
Revenus	132 480	114 953
Autres revenus	1 251	92
Total revenus	133 731	115 045
Coût des ventes	(92 587)	(79 609)
Marge brute	41 144	35 436
Coûts commerciaux	(11 505)	(9 537)
Coûts administratifs	(29 444)	(28 961)
Résultat opérationnel courant	195	(3 062)
Coûts de restructuration	(374)	(680)
Autres produits et charges d'exploitation	354	-
Dépréciation des Goodwills	-	-
Résultat de l'activité opérationnelle	175	(3 742)
Coût de l'endettement brut	(580)	(501)
Produit de la trésorerie et équivalent de trésorerie	39	37
Autres produits et charges financières	(431)	(273)
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	(797)	(4 479)
(Charges) produits d'Impôts	(730)	(623)
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	(570)	6
Résultat des activités non poursuivies	-	-
Résultat net de la période	(2 097)	(5 096)
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>169 793</i>	<i>154 794</i>
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>169 793</i>	<i>154 794</i>
Résultat par action de base	(0,01)	(0,03)
Résultat par action diluée	(0,01)	(0,03)

Nous renvoyons aux commentaires sur l'activité pour les éléments factuels qui expliquent la formation des différents agrégats du compte de résultat.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2012

	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Goodwill	16 227	16 517	(290)	9
Immobilisations incorporelles nettes	198	222	(24)	10
Immobilisations corporelles nettes	3 594	3 809	(215)	11
Participations dans les entreprises co-associées	-	510	(510)	12
Actif financier non courant net	120	56	64	12
Autres actifs non courant, nets	2 897	2 961	(64)	12
Impôts différés actifs	1 871	2 046	(175)	8.3.
Actifs non courants	24 907	26 121	(1 214)	
Créances clients et comptes rattachés	36 256	35 630	626	13.1.
Autres actifs courants	4 558	3 960	598	13.2.
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 901	6 236	(2 335)	17
Actifs courants	44 715	45 826	(1 111)	
TOTAL ACTIF	69 622	71 947	(2 325)	

	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Capital	2 570	2 343	227	14
Réserves	26 856	27 680	(824)	14
Résultat net - part du Groupe	(2 097)	(5 096)	2 999	14
Capitaux propres - part du Groupe	27 329	24 927	2 402	14
Intérêts minoritaires	-	-	-	
Capitaux propres	27 329	24 927	2 402	
Provisions pour risques et charges - part non courant	328	870	(542)	15
Pensions et indemnités de départ à la retraite	491	291	200	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part non courante	9	1 143	(1 134)	18
Impôts différés passif	470	339	131	8.3.
Passifs non courants	1 298	2 643	(1 345)	
Provisions pour risques et charges - part courante	1 665	1 644	21	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part courante	5 826	9 403	(3 577)	18
Découverts bancaires	3 564	3 025	539	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 491	12 033	1 458	16.3.
Autres passifs courants	16 449	18 272	(1 823)	16.2.
Passifs courants	40 995	44 377	(3 382)	
TOTAL PASSIF	69 622	71 947	(2 325)	

La principale variation de l'actif immobilisé au cours de l'exercice 2012 concerne la valeur de la participation de Valtech dans Valtech Corée, joint-venture consolidée par mise en équivalence. A l'actif circulant, il faut signaler que le montant des créances clients non comptabilisées à l'actif suite à la signature d'un contrat de mobilisation de créances sans recours s'élève à 2 382 milliers d'euros.

La société a procédé à une augmentation de capital votée lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2012 et souscrite par compensation d'une créance détenue par VERLINVEST SA. Cette opération a permis de réduire l'endettement de la Société pour un montant de 4,5 millions d'euros. En outre, le financement obtenu dans le cadre de la mobilisation de créances sans recours n'est plus comptabilisé en découvert, pour un montant de 2 382 milliers d'euros.

FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Résultat net	(2 097)	(5 096)
Intérêts minoritaires	-	-
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation	-	-
- Dépreciation et amortissement, net	1 921	1 617
- Dépreciation des écarts d'acquisition	-	-
- Dotation aux provisions	(598)	(577)
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	196	95
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	3	-
- Charges liées aux paiements en actions	(27)	-
- Résultat dans les sociétés co-associées	570	(5)
- Résultat dans les sociétés cédées	-	-
Coûts financiers	676	588
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	729	623
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	1 373	(2 755)
Impôts payés	(455)	(197)
Variation nettes des actifs et passifs courants	(6 888)	(3 255)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(5 970)	(6 207)
Investissement actif non courant corporel	(1 552)	(1 795)
Investissement actif non courant incorporel	(141)	(211)
Prix de cessions des actifs non courants cédés	-	65
Acquisition de filiales	-	(732)
Cession de filiales	-	1 750
Flux dus aux acquisitions (trésorerie acquise ou cédée)	-	(65)
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	72	(50)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(1 621)	(1 038)
Intérêts payés	(676)	(588)
Augmentation de capital	4 500	-
Augmentation des dettes financières	2 001	5 920
(Diminution) des dettes financières	(997)	(1 248)
Autres variations d'actif et de passifs financiers	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	4 828	4 084
Incidence des variations des cours des devises	(111)	(162)
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(2 874)	(3 323)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	3 211	6 534
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	337	3 211
Renvoi Note	17	

La capacité d'autofinancement s'est établie à 1,4 M€ en 2012, contre -2,7 M€ un an plus tôt.

Après variation du besoin en fonds de roulement, le flux de trésorerie lié à l'exploitation s'est élevé à -6,0 M€ contre -6,2 M€ en 2011. Le niveau anormalement élevé de BFR en 2012 est la conséquence de l'allongement spécifique des délais de règlement sur un projet à grande envergure en Allemagne. Cette situation est revenue à la normale dès janvier 2013.

La situation financière est saine avec des capitaux propres de 27,4 M€ et un endettement financier net qui s'est réduit à 5,5 M€ en fin d'année contre 7,3 M€ un an plus tôt. La situation financière long terme de Valtech a notamment été renforcée par l'augmentation de capital de 4,5 M€ réalisée en mai 2012. En fin d'année 2012, le groupe disposait également de 2,9 M€ de lignes de crédit à court terme non utilisées.

ANALYSE DE L'ACTIVITE

Introduction

2012 constitue un tournant dans l'histoire de Valtech avec des ventes record de 133,7 M€ en hausse de 16,2% par rapport à 2011, soit le niveau le plus élevé de chiffre d'affaires depuis l'introduction en Bourse de Valtech il y a près de 16 ans. 2012 est une étape importante dans la transformation de la société qui est devenue l'une des premières agences de marketing digital et de technologies, enregistrant cette année encore quatre trimestres consécutifs de croissance organique à deux chiffres et renouant avec la rentabilité opérationnelle.

Cette performance reflète la pertinence du nouveau positionnement stratégique de Valtech et le progrès que nous avons réalisé dans la transformation du business modèle de la société. Nous avons su construire un portefeuille de compétences stratégiques, marketing, créatives et technologiques parfaitement adapté pour les grandes marques internationales qui souhaitent affirmer leur leadership dans le marketing digitale et en saisir les opportunités afin de capitaliser sur leur image, de multiplier les canaux de vente et ainsi créer de la valeur.

Nous commençons à récolter les fruits de cette profonde transformation avec le retour à la rentabilité opérationnelle sur l'exercice, ce qui était également l'un de nos objectifs. Au seul 2nd semestre, Valtech a ainsi dégagé un EBITDA de 2,9 M€, représentant une marge d'EBITDA de 4,2%.

Croissance organique

Un chiffre d'affaires 2012 consolidé record de 133,7 M€ en croissance de 16,2% (12,8% à périmètre et change constants), qui reflète la demande croissante pour les plateformes digitales dans l'e-commerce, les contenus de marque, le marketing mobile et social.

Format de la communication financière

Valtech a décidé de communiquer à partir de 2013 sur l'EBITDA (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*). L'EBITDA, qui exclut notamment l'impact des amortissements et des provisions, constitue la meilleure mesure pour analyser la performance opérationnelle de la société.

Cette nouvelle répartition se présente comme suit pour les années 2011 et 2012 :

Chiffres clés Groupe (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	133,7	115	16,20%	68,2	65,5	4,10%
Coût des ventes	-92,6	-79,6	16,30%	-46,4	-46,1	0,60%
Marge brute	41,1	35,4	16,10%	21,8	19,4	12,20%
Coûts commerciaux et marketing	-11,5	-9,5	20,70%	-5,5	-6	-7,30%
Frais de structure	-29,4	-29	1,60%	-14,6	-14,8	-1,30%
EBITDA ajusté	2,6	-0,6		2,6	0	
Marge d'EBITDA ajusté	2,00%	-0,50%		3,80%	0,10%	
EBITDA	2,6	-1,9		2,9	-0,3	
Amortissements et provisions	-2,4	-1,9		-1	-1,4	
EBIT	0,2	-3,7		1,9	-1,7	
Résultat net	-2,1	-5,1		0,7	-2,8	
Bénéfice net par action	0	0		0	0	
Collaborateurs (fin de période)	1 565	1 558	0,45%			

L'EBITDA ajusté exclut les éléments exceptionnels
L'EBIT correspond au Résultat opérationnel courant

Tableau de passage du résultat opérationnel à l'EBITDA ajusté

Chiffres clés Groupe (M€)	2012	2011
Résultat opérationnel	0,17	-3,74
Amortissements et provisions	-2,43	-1,87
EBITDA	2,6	-1,87
Ajustement earn-out H2O	0,72	-
Restructurations et exceptionnels	-0,73	-1,27
Autres	-0,01	0
EBITDA ajusté	2,62	-0,6

Commentaire sur les résultats consolidés

- Un EBITDA ajusté positif de 2,6 M€ en 2012 contre une perte de -0,6 M€ en 2011, sous l'effet d'une nette amélioration des performances opérationnelles et de la réduction du poids des frais de structure (22,0% du chiffre d'affaires en 2012 contre 25,2% en 2011). Au 31 décembre 2012, les effectifs totaux atteignaient 1 565 collaborateurs (1 558 fin 2011). L'effectif global moyen en 2012 était de 1 413 salariés, en diminution de - 9,3% par rapport à 2011 ;
- Un EBIT positif de 0,2 M€ en 2012 contre une perte de -3,7 M€ en 2011, qui témoigne d'une très forte progression de la rentabilité opérationnelle, notamment au 2nd semestre 2012 avec un EBIT positif de 1,9 M€ contre une perte de -1,7 M€ au 1er semestre ;

- Un résultat net en amélioration sensible, à -2,1 M€, contre -5,1 M€ en 2011, tout en incluant une perte de -0,6 M€ de la joint-venture coréenne, -0,7 M€ d'impôt sur les sociétés et d'une légère augmentation des frais financiers de 0,2 M€.

Informations par zone géographique

Valtech est présente dans 8 pays et sur 3 continents, via 14 bureaux. La société est présente en France, Danemark, Suède, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Corée du Sud et Inde. Les principaux chiffres se répartissent comme suit (hors Corée du Sud qui est une joint-venture) :

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)

Régions	2012	2011
France	33 709	34 393
Reste de l'Europe	57 461	43 082
Etats Unis et Asie	42 561	37 570
Total	133 731	115 045

La répartition géographique sera redéfinie en 2013, afin d'être plus conforme à son organisation opérationnelle : Europe du Nord (Suède, Danemark, Allemagne et Royaume Uni), Etats Unis, Europe du Sud (France, et Reste du Monde (y compris Inde).

Les principales différences entre l'ancienne et la nouvelle répartition géographique du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- La région Europe du Sud comprend les activités françaises, après exclusion des activités de holding de Valtech SA. Celles-ci sont désormais placées dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».
- La région Europe du Nord regroupe la Suède et le reste de l'Europe dans l'ancien format.
- Les Etats-Unis sont isolés dans la région Amérique du Nord.
- Dans le nouveau format, nous communiquons le chiffre d'affaires des régions avec les tiers et les autres régions du groupe. Les revenus intragroupe sont éliminés dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».

A titre d'information, les chiffres pour 2012 et 2011 se présentent de la façon suivante :

Régions	Chiffre d'affaires 2012 (en M€)			
	2012	2011	Variation	Variation à périmètre et change constants
Europe du Nord	57,8	43,3	33,50%	29,80%
Etats-Unis	38	32,1	18,50%	9,50%
Europe du Sud	35	34,5	1,50%	2,10%
Reste du monde	10,9	11,8	-7,50%	-2,10%
Eliminations intragroupe	-8,1	-6,6	ns	ns
Total Valtech	133,7	115	16,20%	12,80%

L'ensemble des entités de Valtech a été diversement affecté par le retournement conjoncturel fort qu'a subi le secteur en 2009. 2010 a été consacré à la stabilisation des opérations. 2011 a connu une forte croissance, et 2012 marque le retour à la rentabilité opérationnelle.

Europe du Nord (Suède, Danemark, Allemagne Royaume-Uni) (précédemment « le Reste de l'Europe »)

L'Europe du Nord représente 43,23% du Chiffre d'Affaires du groupe et affiche une croissance de près de 33,5% (29,8% à périmètre et change constants), conséquence de la bonne dynamique commerciale au Danemark et en Allemagne attribuable à l'accroissement de l'activité sur plusieurs clients majeurs avec des taux de marge opérationnelle en progression. La Suède et le Danemark, pure players du digital sur leurs marchés, poursuivent leur croissance soutenue et l'Angleterre et l'Allemagne ont significativement réorienté leurs activités sur ce segment de marché, ce qui s'est traduit par une nette amélioration de leurs performances commerciales et une meilleure rentabilité.

Europe du Nord (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	57,8	43,3	33,60%	29,7	28,1	5,50%
EBITDA ajusté	4	1,7		2,4	1,5	
Marge d'EBITDA ajusté	6,90%	3,90%		8,20%	5,50%	
EBITDA	4,6	1,7		3	1,5	
Collaborateurs (fin de pér	393	344	14,20%			

Les Etats-Unis et l'Asie représentent 36,57% du Chiffre d'Affaires du groupe, contre 33% en 2011.

Cette zone sera désormais divisée en deux zones :

Etats-Unis

Les Etats-Unis ont enregistré une croissance de 18,5% (9,5% à changes constant) par rapport à l'année 2011. Cette progression est le résultat des importants investissements commerciaux et marketing réalisés qui ont permis d'initier de nouvelles relations commerciales avec plusieurs comptes internationaux pour lesquels les cycles de vente sont plus longs. Ces investissements continus ainsi que ceux menés dans le digital, notamment sur le plan humain, ont pénalisé momentanément la rentabilité.

Etats-Unis (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	38	32,1	18,50%	19,9	18,1	9,70%
EBITDA ajusté	-2,9	-2,2		-1,6	-1,3	
Marge d'EBITDA ajusté	-7,60%	-6,70%		-7,90%	-7,30%	
EBITDA	-3,3	-2,2		-1,9	-1,3	
Collaborateurs (fin de pér	311	270	15,20%			

Reste du monde

Reste du monde (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	10,9	11,8	-7,50%	5,7	5,2	10,10%
EBITDA ajusté	1,3	1,4		1	0,3	
Marge d'EBITDA ajusté	11,90%	11,70%		17,00%	6,30%	
EBITDA	1,3	1,4		1	0,3	
Collaborateurs (fin de pér	563	604	-6,80%			

Le chiffre d'affaires du Reste du monde (principalement l'Inde) est en repli de 7,5% (-2,1% à change constant), principalement en raison de fluctuations défavorables des changes devises contre euro.

Europe du Sud (France)

L'Europe du Sud a enregistré une croissance modeste de 1,5% de son chiffre d'affaires. L'activité en France a été particulièrement pénalisée par la situation économique et politique instable dans le pays, ce qui s'est traduit par des reports ou annulations de projets. La réorganisation des activités qui a débuté au 4ème trimestre devrait porter ses fruits au cours des prochains mois.

Elle représente 26,18% du Chiffre d'Affaires du groupe. Cette part est en net recul par rapport à 2011 et 2010 où elle s'établissait à 30% et 43% respectivement, ce qui démontre le succès de la stratégie de diversification internationale du groupe (avec le rachat d'Adea, présente aux Etats-Unis et en Inde et de H2O, basée en Allemagne).

Europe du Sud (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	35	34,5	1,50%	17,6	17,7	-0,40%
EBITDA ajusté	-0,6	-0,1		0,1	-0,7	
Marge d'EBITDA ajusté	-1,80%	-0,40%		0,50%	-4,00%	
EBITDA	-0,6	-0,5		0,1	-0,7	
Collaborateurs (fin de période)	298	340	-12,40%			

Eliminations intragroupe

Eliminations intragroupe (M€)	2012	2011	Variation	S2 2012	S1 2012	Variation
Chiffre d'affaires	-8,1	-6,6	21,30%	-4,5	-3,6	31,00%
EBITDA ajusté	0,9	-1,3		0,7	0,2	
EBITDA	0,6	-2,3		0,7	-0,1	

Le chiffre d'affaires est constitué de l'élimination des revenus intragroupes. L'amélioration de l'EBITDA ajusté est le reflet notamment la baisse des coûts centraux de structure du groupe.

PERSPECTIVES A MOYEN TERME

Valtech entend poursuivre sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité en 2013 et bénéficier de la profonde transformation que le marketing digital apporte dans les business modèles de ses clients et leurs organisations. Même si la conjoncture économique demeure complexe, nous sommes confiants dans la poursuite, lors de ce nouvel exercice 2013, de notre croissance organique et de l'amélioration de nos performances opérationnelles.

2. FACTEURS DE RISQUES

RISQUE DE LIQUIDITE

Le financement du groupe au 31 décembre 2012 repose sur principalement sur deux lignes de financement.

1°) Une ligne de mobilisation de créances de 4 millions d'euros conclue par Valtech SA. Ce contrat transfert à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances.

2°) Un emprunt bancaire aux Etats Unis court terme pour un montant de 5.642 milliers d'euros, devenu exigible immédiatement et dont les principaux termes et conditions du renouvellement ont fait l'objet d'un accord écrit. .

Au 31 décembre 2012, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant total de 2.867 milliers d'euros.

Il n'existe à ce jour aucun élément qui pourrait indiquer que le groupe ne dispose pas des moyens de financement nécessaire à son activité.

Le groupe procède chaque mois à une revue des prévisions de cash-flow à un horizon de 6 mois. Le résultat de cette revue est un élément du rapport interne examiné par la direction générale de Valtech.

RISQUE DE TAUX D'INTERETS

L'ensemble des financements du groupe Valtech sont des financements court terme indexés sur des taux court terme spécifiques à chaque pays. Le groupe Valtech encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de chaque indice pour la partie tirée des lignes de crédits tel que détaillé ici.

	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
Dettes libellées en euros	2 394	8 525	1 159
Dettes libellées en livres sterlings	604	269	363
Dettes libellées en dollars US	6 401	4 776	3 805
Dettes libellées en Roupie indienne	-	-	-
Dettes libellées en Couronnes danoises	-	-	-
Dettes libellées en Couronnes Suédoises	-	-	(3)
Dettes financières totales	9 399	13 570	5 324

Une variation de 1% des indices à la hausse aurait un impact négatif de 95 milliers d'euros sur le résultat net avant impôt du groupe Valtech.

Le groupe n'a pas mis de couverture de taux en place.

L'ensemble des cautions bancaires de Valtech sont des cautions bancaires indexées sur des taux fixe spécifique à chaque pays. Le risque de taux est donc nul pour ces engagements.

RISQUE DE CHANGE

Le montant total des actifs libellés en devises autres que la monnaie du groupe (USD, GBP, SEK, DKK, INR) relatif aux sociétés situées dans la zone hors euro est synthétisé dans le tableau ci-après. Ces montants ne font pas l'objet d'une politique de couverture.

Sur l'exercice 2012, la variation des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres consolidés sur les actifs nets exposés au risque de change est de 3 milliers d'euros.

Répartition par devise en milliers d'euros	EUR	USD	INR	SEK	DKK	GBP	AUTRES	TOTAL
au 31/12/2012								
Actif	25 411	19 376	5 419	9 877	5 079	4 337	105	69 606
Passif hors capitaux propres	18 886	9 592	2 061	6 409	2 453	2 933	-	42 334
Position nette avant couverture (en euros)	6 526	9 784	3 359	3 468	2 626	1 404	105	27 272
Couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture (en euros)	6 526	9 784	3 359	3 468	2 626	1 404	105	27 272

Le groupe est principalement exposé à l'USD. Une appréciation de 10% de l'USD entraînerait une augmentation de l'actif net converti en euro d'environ 978 milliers d'euros. Une dépréciation de 10% de l'USD entraînerait une diminution de l'actif net converti en euro d'environ 978 milliers d'euros.

ASSURANCES

Valtech a souscrit une assurance groupe, complétée, le cas échéant par des polices dans chacune de ses filiales des assurances pour couvrir les risques suivants :

1. assurances des personnes employées pendant leur activité professionnelle,
2. assurance des locaux et matériels utilisés,
3. assurances des véhicules de la société utilisés par les employés,
4. assurances en responsabilité civile pour les conséquences de malfaçon sur les systèmes informatiques auxquels Valtech contribue,
5. assurances des dirigeants de chaque filiale.

Le montant total des primes d'assurance pour l'exercice 2012 est de 282 573,96 euros. Les couvertures d'assurance suivantes étaient en vigueur au 31 décembre 2012 :

	Responsabilité Civile (4.)	Assurances multi-risques (incluant les risques 1,2, et 3, ci-dessus)	Responsabilité civile des mandataires sociaux (5.)
FRANCE (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ROYAUME UNI (GBP) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ETATS-UNIS (USD) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
SUEDE VALTECH AB (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€		Assurance Groupe (Gras Savoye)
DANEMARK (DKK) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
INDE (Euro) Valtech India Systems Private (VLS)	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
Valtech India Software Service Private (VSSL) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ALLEMAGNE (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye) (avec un régime distinct lié aux franchises applicables selon le droit allemand)

La société Valtech est soumise à un certain nombre d'obligations de confidentialité dans de nombreux territoires où elle exerce ses activités. Le Conseil d'administration considère que donner davantage de détails sur le coût financier et les niveaux de couverture en place dans chaque pays reviendrait à communiquer des informations sur lesquelles elle a un engagement de confidentialité ou pour lesquelles il n'est pas souhaitable que cette information soit divulguée. Valtech estime que les assurances souscrites dans chacune de ses filiales lui donnent une bonne couverture des risques de sinistres éventuels. Les consultants de Valtech effectuent l'essentiel de leurs tâches dans les locaux des clients et il a été estimé qu'aucun sinistre (feu, explosion, etc.) dans un des bureaux de Valtech ne pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires supérieure à 1 % du chiffre d'affaires mensuel du Groupe. Un tel sinistre ne saurait par ailleurs se prolonger au-delà d'une durée d'un mois. Ainsi, à l'exception du Royaume-Uni où Valtech exerce son activité au sein de la City à Londres, les activités de Valtech n'ont souscrit aucune assurance relative à une interruption d'activité prolongée.

RISQUES OPERATIONNELS

Risques liés au personnel

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ayant continué à progresser ces dernières années, le pouvoir d'attraction de talents est essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa

position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe a donc mis en place localement, dans chaque entité, une gestion fine des ressources. Néanmoins si le groupe Valtech devait faire face à des difficultés de recrutement ou à l'impossibilité d'aligner le volume de ses équipes à son volume d'activité, cela pourrait le cas échéant affecter les performances financières du groupe.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

Par ailleurs, la tension sur les salaires en découlant, le Groupe Valtech pourrait ne pas être en mesure de répercuter immédiatement dans sa tarification les hausses salariales qu'il serait amené à consentir pour garder ses meilleurs potentiels. En conséquence, l'activité du Groupe pourrait se voir dégradée, comme ses résultats futurs.

Enfin, les réglementations de l'emploi étant très strictes notamment en France, le manque de flexibilité lié à la gestion des ressources humaines en cas de baisse d'activité pourrait peser sur le taux d'occupation de ces mêmes ressources et par conséquent, il existe un risque de réduction du résultat net.

Risque lié à la clientèle

Le groupe Valtech est référencé chez un grand nombre de clients, répartis dans plusieurs pays et dans plusieurs secteurs d'activité. Les clients du groupe Valtech sont constitués essentiellement de grands comptes locaux ou mondiaux. Le groupe Valtech réalise 30,16% de son chiffre d'affaire avec une dizaine de client. Le premier client représente 7,81 % du chiffre d'affaires groupe.

Compte tenu de la dispersion de son portefeuille client, le groupe Valtech estime le risque lié à sa dépendance vis-à-vis de clients comme faible.

Risque lié au risque crédit client

Le risque sur les créances clients est mesuré régulièrement. Les facturations sont établies généralement après acceptation des clients et sur base de contrat ou bons de commande. Une procédure de suivi et de relance des créances clients est mise en place localement dans chaque entité pour accélérer le recouvrement.

Au cours de l'exercice 2012, certaines activités de nos clients ont été impactées par l'environnement économique actuel (restructuration et difficulté d'accès au financement), entraînant une hausse du risque. Au cours de l'exercice 2012, 680 milliers d'euros de provision pour dépréciation clients ont été enregistrées. Cette situation a entraîné un renforcement du contrôle du risque client et des procédures afférentes.

Risques liés à la concurrence

De par son positionnement sur le marché du digital, le Groupe Valtech subit la concurrence d'un très grand nombre d'acteurs. Les concurrents de Valtech sont de toutes tailles et de différents types, allant de grands groupes internationaux aux petites agences opérant sur des marchés de niche ou des marchés très localisés.

Valtech doit affronter la concurrence des sociétés d'intégration de systèmes venues des services informatiques, la concurrence des agences de communication traditionnelles spécialisées dans la communication et la publicité ainsi que la concurrence des agences de marketing interactif. Le Groupe Valtech développe néanmoins des avantages concurrentiels forts à travers son expertise technologique qui est clé dans les projets digitaux, sa maîtrise des problématiques digitales et sa capacité à gérer des projets en mode agile.

Risques liés à la conjoncture économique

Le marché du digital dépend de l'évolution du marché de la publicité en ligne et du développement des usages numériques dans le grand public. Ce secteur est sensible à la variation d'activité des annonceurs et à la réduction de leurs investissements marketing. Les périodes de récession peuvent s'avérer plus marquées dans le secteur du marketing et de la communication parce qu'une partie des entreprises réagissent à un ralentissement de l'activité économique en réduisant ces budgets pour préserver leurs objectifs de rentabilité.

Sur l'autre pan de son activité historique, les métiers des services informatiques, le Groupe Valtech reste également tributaire de l'évolution des budgets des directions informatiques qui sont eux-mêmes liés de manière procyclique à la conjoncture économique générale.

C'est pourquoi les perspectives commerciales, la situation financière et le compte de résultat de Valtech pourraient être sensiblement affectés par une conjoncture économique défavorable.

Par ailleurs, l'incertitude actuelle et persistante sur l'activité économique mondiale se traduit par un rallongement des cycles de décision chez les clients grands comptes.

Risques liés aux départs de personnes clés

L'activité du Groupe est fortement tributaire de ses dirigeants et ses collaborateurs clés. Le secteur du conseil technologique et du marketing web se caractérise par la grande mobilité de ses professionnels. Si le Groupe perdait le concours de certains dirigeants et collaborateurs, cela pourrait nuire à ses activités et ses résultats.

La récente OPA et la reprise de l'entreprise par une nouvelle équipe dirigeante n'ont pas vu pour le moment de départ de managers clés, en particulier des managers des entités opérationnelles, mais le risque demeure. La Direction du Groupe s'attache donc à poursuivre la mise en place d'une organisation visant à fidéliser les principaux managers et de favoriser l'éclosion de talents de futurs managers.

La direction des ressources humaines s'attache à mettre en place un suivi de l'attraction et la rétention des talents, ainsi que sur les risques associés à la perte éventuelle de dirigeants clés.

Risques liés à la politique de croissance externe

Le Groupe Valtech a réalisé 8 opérations de croissance externe depuis sa création en 1992 jusqu'à 2008,

aucune en 2009, une en décembre 2010 et une en juillet 2011. Aucune opération de croissance externe n'est intervenue en 2012.

Un des volets de la stratégie du Groupe Valtech consiste à compléter le portefeuille d'offres et de compétences existant pour construire une agence intégrée de marketing digital. Cette stratégie s'appuie à la fois sur de la croissance organique et de la croissance externe à travers d'acquisitions et prises de participations stratégiques à l'international.

Le risque intervient dès l'amont dans la phase d'identification de cibles à acquérir et dans l'appréciation des risques liés à une opération d'acquisition qui peut s'avérer erronée. L'intégration d'une société acquise peut s'avérer difficile et ne pas produire toutes les synergies ou délivrer tous les bénéfices attendus originellement.

Lorsque Valtech effectue une acquisition, elle est exposée à trois types de risques : (1) un risque lié au financement de l'acquisition, où des compléments de prix d'acquisition pourraient excéder les montants provisionnés et dont le financement était préalablement sécurisé ; (2) un risque lié à l'activité économique de la société acquise à savoir la perte d'un ou plusieurs clients ; (3) un risque lié au départ des personnes clés qui portaient la valeur de la société acquise.

1. Il n'y a pas de risque lié à des compléments de prix qui n'ont pas été provisionnés.
2. Risque lié à l'activité économique : en juillet 2011 la société H2O a été acquise par Valtech. Début 2012, le Groupe a été affecté par la perte d'un client historique important d'H2O, ce qui a entraîné un impact négatif direct sur la marge brute de l'entité.
3. Les personnes clés : pas d'événement significatif présentant un risque pour le Groupe.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Valtech fait ponctuellement appel à des sous-traitants lorsque les prestations vendues aux clients requièrent une compétence qui n'existe pas ou n'est pas disponible en interne. Par ailleurs, Valtech travaille en étroite collaboration avec un écosystème de partenaires de toutes tailles qui lui permet de répondre rapidement à tout type de problématique digitale chez ses clients. Le coût de cette sous-traitance reste maîtrisé, ramené au chiffre d'affaires du Groupe (18%) en 2012 contre (16%) en 2011, ce qui fait que Valtech est relativement faiblement exposé, d'autant plus que la société applique des processus de suivi des sous-traitants équivalents à ceux applicables aux collaborateurs en interne.

La forte croissance de l'activité en 2012 a en effet nécessité un appel plus important à la sous-traitance afin de permettre au Groupe de livrer ses prestations et projets à ses clients. L'impact à court terme d'un taux d'utilisation de sous-traitant supérieur à 10% est une baisse de la marge brute du Groupe.

L'objectif à moyen long terme est de maintenir un taux de sous-traitance d'environ 12%.

Valtech n'a pas de fournisseur dont l'importance soit significative et il n'existe aucune dépendance de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur. Valtech estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits, prix et qualités équivalents.

Risques liés au niveau d'activité

Il ne peut être exclu que certaines activités des clients du Groupe puissent être impactées par l'environnement économique actuel, ce qui pourrait entraîner, dans cette hypothèse, une hausse du risque.

Par ailleurs le Groupe peut être amené à cautionner des garanties de performances émises par des compagnies d'assurance. Cela est notamment le cas pour les marchés américains avec des clients « gouvernementaux » (administration publique). Ainsi, une « Performance Bond » a été accordée en 2012, dont le montant était limité.

Risque contractuel

Le groupe Valtech, dans le cadre de ses activités est amené à travailler avec ses clients soit en prestation en régie soit en prestations au forfait.

Dans le cadre des prestations en régie celles-ci sont encadrées soit par des bons de commande à durée limitée, inscrits ou non dans un contrat cadre, soit par un contrat. Les conditions de renouvellement ne sont pas formellement approuvées, constituant un risque de volatilité dans le volume d'activité pouvant affecter les performances du groupe.

Dans le cadre des prestations au forfait celle-ci sont régies soit par des contrats, soit par des bons de commandes à durée limitée. Par essence ces prestations ne sont pas reconductibles.

Les engagements à l'égard des clients sont validés par les directeurs généraux des différentes sociétés et les directeurs des opérations groupe. Malgré ce processus il peut s'avérer que la difficulté d'exécution de la prestation ait été sous estimée et donc que son coût ait été sous évalué. Il peut en résulter des dépassements de dépenses non couverts par des recettes.

Par ailleurs le groupe peut être amené à accepter des garanties de performances (à travers des garanties bancaires ou non). Le montant de ces garanties n'est pas systématiquement limité en valeur.

3. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le présent rapport a été établi sur la base consolidée des données adressées par les différentes filiales de Valtech sur les 42 thématiques répertoriées par le Décret du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, à l'exception des filiales américaines. En effet, celles-ci sont en cours de transition d'outils informatiques de reporting et n'ont par conséquent pas été en mesure de répondre à l'ensemble des demandes adressées.

Parallèlement, un travail de fond a été initié afin de déterminer les indicateurs les plus pertinents pour chaque thématique prévue par le Décret précité, afin de constituer un socle de données mesurables, fiables, vérifiables et comparables pour les années à venir.

Ce processus sera progressivement mis en œuvre au cours de l'année 2013.

INFORMATIONS SOCIALES

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ont continué à progresser ces dernières années. Le pouvoir d'attraction de talents reste essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,

- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

L'emploi

Répartition du personnel par région, sexe et âge

Effectif global et répartition facturable/non facturable

Au 31 décembre 2012, le Groupe employait 1537 salariés, contre 1 558 au 31 décembre 2011, soit une diminution du nombre de salariés de 1,35% au cours de l'année 2012.

Les effectifs du « personnel facturable » ont baissé moins rapidement (-1,20%) que ceux du personnel non facturable (-2,21%).

Nombre de personnes	31-déc.-12		31-déc.-11		31-déc.-10	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	232	66	274	66	171	55
Etats-Unis	266	45	227	43	177	39
Europe hors France	320	73	284	60	229	50
Inde	505	58	547	57	531	62
Total	1 323	242	1 332	226	1 108	206

Répartition Hommes/Femmes

Nombre de personnes	31-déc.-12	
	Hommes	Femmes
France	220	78
Europe hors France	300	93
Inde	428	135
Total	948	306

Soit, 24,40% de femmes au sein du Groupe

Traditionnellement, les métiers dans le domaine informatique sont plus masculins que féminins. Toutefois, ce pourcentage est très légèrement inférieur à celui figurant dans l'étude Syntec "Présentation des indicateurs 2011 "Femmes du Numérique" publiée en mars 2012, qui indiquait une moyenne de 25% de femmes dans les effectifs.

Répartition des salariés par tranche d'âge

Age	< 20 ans	entre 20 et 30 ans	entre 30 et 40 ans	entre 40 et 50 ans	> 50 ans
France	0	88	142	59	9
Europe hors France	0	99	182	102	10
Inde	0	252	270	34	7
	0	439	594	195	26

Le personnel de Valtech est jeune. Sur le périmètre observé, 35,01% des effectifs a entre 20 et 30 ans, et 47,37% entre 40 et 50 ans, soit, ensemble 83,38%. En Inde, ce dernier chiffre s'élève à 92,72%.

Embauches et licenciements

La tension sur le marché du travail dans le secteur informatique induit un turnover important

	Embauches	Licenciements
France	75	5
Europe Hors France	72	19
Inde	124	0
TOTAL	271	24

Rémunération et évolution

Compte tenu des tensions sur le marché du travail évoqués ci-dessus sur le secteur dans lequel opère Valtech, ces informations sont considérées comme strictement confidentielles et ne peuvent être révélées au marché, si ce n'est celles concernant les dirigeants et les rémunérations les plus importantes.

L'organisation du travail

Organisation du temps de travail

L'organisation du travail varie légèrement d'un pays à l'autre.

La semaine de travail est généralement de 40 heures par semaine.

En France, un accord RTT a été signé en décembre 1999. 80% des effectifs se voit appliquer un forfait de 218 jours annuel.

Deux pays ont prévu des horaires flexibles :

- la France : il n'y a pas d'horaire fixe, mais une présence obligatoire de 10h à 16h est prévue ;
- L'Inde : des horaires fixes sont prévus, mais il est possible pour les salariés d'opter pour des horaires flexibles : leur présence est alors obligatoire uniquement de 12h à 16h.

Absentéisme

Les absences dites de longue durée sont celles supérieures à 90 jours.

	Absence Maladie longue durée (jours)	Absence Maladie courte durée (jours)	Congé Maternité + Paternité	
			Nombre de personnes concernées	Nombre de jours
France	0	1136	25	550
Europe Hors France	159	2004	86	4369
Inde	274	205	28	523
TOTAL	433	3345	139	5442

Ces informations étant consolidées pour la première fois, il a été décidé que l'indicateur pertinent

pour les années à venir serait probablement le nombre de jours d'absence pour cause de maladie rapporté à l'effectif.

	Nombre de jours de maladie/effectif
France	3,81
Europe Hors	
France	5,50
Inde	0,85
Total	2,99

Les relations sociales

Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation

En France

Les relations sociales, notamment l'organisation du dialogue sociale, sont, en France, organisées autour du CHSCT, des Délégués du Personnel, et des Comités d'établissement.

- Le CHSCT de Paris est composé de 2 membres qui se réunissent tous les trimestres avec le représentant de la médecine du travail. L'inspecteur du travail est systématiquement convoqué aussi.
- Les Délégués du Personnel : des élections ont été menées en 2010 à Paris et en 2011 à Toulouse, les élections ont eu lieu en 2011.

Ainsi, l'on compte 3 Délégués du Personnel titulaires et 2 suppléants.

- Les Comités d'établissement

Valtech SA compte 2 comités d'établissement, 1 pour l'établissement de Toulouse et 1 sur l'établissement de Paris.

Les élections ont eu lieu en 2010 avec une élection partielle en 2012 pour Paris et en 2011 pour Toulouse.

Le comité d'établissement de Toulouse est composé de 3 titulaires et 2 suppléants. Celui de Paris compte 2 titulaires.

Les membres de chaque comité d'établissement ont une réunion mensuelle avec la direction et un membre des Ressources Humaines.

Avant chaque consultation, une liste de questions/thèmes à aborder est inscrite à l'ordre du jour. Le comité d'établissement et la direction échangent sur cette liste lors de la réunion. Les thèmes obligatoires comme la formation, l'accord senior, l'égalité H/F sont eux aussi abordés à des moments spécifiques de l'année.

- Un comité central d'entreprise a été constitué en 2013. Il est composé de 2 titulaires et 2 suppléants. La première réunion se tiendra le 2 avril 2013. Les deux titulaires assistent aux réunions du Conseil d'administration.

Dans les filiales

Aucune représentation des salariés n'existe dans les autres filiales de Valtech, à l'exception d'un salarié « Line Manger » en Grande Bretagne.

Le bilan des accords collectifs

La majorité des accords collectifs proprement dits concernent la France.

Un Accord Senior signé en janvier 2010 doit être renégocié en 2013 avec la direction et les comités d'établissement. De nouvelles négociations seront menées avant la fin du 1er trimestre. Pour ce faire, Valtech SA demeure en l'attente du nouveau décret gouvernemental portant sur le contrat InterGénération.

Le Plan d'Actions Egalité Hommes/Femmes doit être remis à jour pour prendre en compte le nouveau décret n°2012-1408 du 18/12/12. Il sera revu en mars 2013.

L'Accord Intéressement signé en 2009 a expiré en 2011 et n'a pas été reconduit.

L'Accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail a été signé le 14/01/2010 par Valtech et les organisations syndicales (CFDT et CFE-CGC) et est toujours en vigueur et appliqué par Valtech.

Par ailleurs, en Allemagne, les règles applicables concernant notamment la politique interne pour les heures supplémentaires, les déplacements, la structure de la partie variable des salaires sont inscrits dans deux documents, intitulés « Company rules » et « Salary Structure plan » ; le 1^{er} est signé par le salarié, et le second est mis à jour chaque année par la société.

Aucun accord collectif significatif n'a été signé dans les autres filiales du groupe. [La santé et la sécurité](#)

Les conditions de santé et de sécurité au travail

Valtech a à cœur d'offrir un lieu de travail sûr et sain à ses salariés.

La santé et la sécurité sont très importantes : l'objectif est de parvenir à un taux zéro d'accident.

Les accidents qui ont été répertoriés ne sont pas directement liés avec l'activité de la Société (cf 6.1.4.3).

Des mesures de prévention ont été prises pour éviter leur réitération, lorsque cela a été possible.

Le bilan des accords signés avec les organisation syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Compte tenu du nombre quasi-inexistant concernant des accidents du travail ou des maladies professionnelles (aucune dans le groupe), aucun accord n'a été signé à ce sujet.

Les accidents du travail

Deux accidents du travail ont été constatés au sein de Valtech SA , l'un en 2011 et l'autre en 2012. Ils sont tous deux liés à des éléments externes à Valtech.

Ils ont entraîné 210,5 jours d'absence en 2012.

Aucun autre accident du travail ou maladie professionnelle n'a été constaté au sein du Groupe.

La formation

Les politiques mises en oeuvre en matière de formation

La formation fait partie de la politique de développement des salariés de Valtech. A ce titre, c'est un des domaines privilégiés abordés lors des entretiens d'évaluation annuels. Valtech

assure tout au long de l'année le développement personnel et professionnel de ses salariés par un plan de formation adapté aux besoins individuels.

Toutes les filiales adoptent des plans spécifiques à leur besoin, aux formations dont ils disposent dans le pays en question.

A titre d'exemple :

Valtech France dépasse le minimum obligatoire de 1,6% de la masse salariale. En effet, 2012, les dépenses de formation totalisaient 2% de la masse salariale.

De part son secteur d'activité et son positionnement, le plan de formation 2012 s'est articulé autour de 3 axes majeurs : Techniques, Gestion Projets/Management et Langues.

En Inde, des processus de certification ont été mis en place par les filiales. Les coûts correspondant sont remboursés aux salariés.

Nombre total d'heures de formation

	Suède	UK	France	Danemark	VSL	VSSL	Allemagne	TOTAL
Nombre d'heures de formation	4 551	712	2 169	2 550	2 178	5 947	4 020	22 127

L'égalité de traitement

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Valtech France :

Un Plan d'Actions Egalité Hommes/Femmes a été signé en 2012 et doit être remis à jour pour prendre en compte le nouveau décret n°2012-1408 du 18/12/12. Il sera revu en avril 2013.

Deux objectifs ont été visés en 2012 suite à la mise en place de ce plan d'actions :

- accroître de 5% le nombre de recrutements féminins au sein de Valtech et
- inciter la prise du congé paternité.

A ce titre, l'on observe que courant 2012, 19 congés paternité ont été pris chez Valtech France.

En 2013, la mesure concernant la Rémunération, rendue obligatoire par le décret n°2012-1408, sera mise en place.

Une étude nationale concernant les rémunérations des Hommes et des Femmes de Valtech sera mise en place pour déterminer et gommer les écarts éventuels.

Valtech AB (Suède) a adopté un plan Egalité, obligatoire selon le droit suédois. Celui-ci détaille les mesures pris en faveur de l'égalité dans 6 domaines. Il est disponible sur demande (en suédois).

Les autres entités n'ont pas pris de mesures spécifiques en faveur de l'égalité homme/femme.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.

Valtech France recourt régulièrement à des prestations avec des partenaires du secteur adapté (entretiens des plantes, recyclage des téléphones...).

Sur l'ensemble des annonces de recrutement de Valtech, la phrase suivante est indiquée :

« Nous plaçons la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité au centre de notre politique RH et favorisons l'égalité des chances en tenant compte dans nos recrutements de la diversité culturelle, ethnique, de la parité homme/femme et du handicap ».

Les autres entités du Groupe n'ont pas pris de mesures spécifiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées. La politique de lutte contre les discriminations

La politique de lutte contre les discriminations

- Valtech France : Un Accord Senior signé en janvier 2010 doit être renégocié avec la direction et les CE. De nouvelles négociations seront menées avant la fin du 1er trimestre. Pour ce faire, Valtech demeure en l'attente du nouveau décret gouvernemental portant sur le contrat InterGénération qui sera publié fin janvier.

Une douzaine d'entretiens de Seconde Partie de Carrière a été menée cette année pour les plus de 45 ans.

Ces entretiens ont permis d'identifier et de mettre en place des mesures pour permettre le maintien de la population senior de Valtech dans son effectif.

Valtech s'est engagé, à travers cet accord, à favoriser l'accès des seniors à la formation. De surcroît, il est proposé aux salariés de + de 50 ans d'exercer un rôle de tuteur.

- Valtech Ltd (UK) a mis en place une politique d'égalité des opportunités concernant ses employés, qui a précisément pour objectif d'assurer l'avancement des salariés sans distinction sur le sexe, le handicap, la race, la religion et les préférences sexuelles.

Toutes les filiales estiment que, en dépit de l'absence de politique spécifique sur ce sujet, aucune discrimination sur le handicap n'est observée, et qu'en tout état de cause, qu'une telle discrimination serait considérée comme inacceptable.

- Valtech AB (Suède) a, pour sa part, mis en œuvre un Plan Diversité qui traite des discriminations et comment cela peut être évité. Ce plan est disponible (en suédois).

Les autres entités du Groupe n'ont pas mis en place de politique spécifique de lutte contre les discriminations

La promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail :

Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

Valtech respecte strictement, dans chaque pays, la législation en matière de liberté d'association et de droit de négociation collective.

L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Valtech France a décidé de prendre des mesures pour favoriser l'embauche de femmes, compte tenu du pourcentage important d'hommes parmi les consultants. De surcroît, une étude sera réalisée courant 2013 pour mesurer les écarts éventuels de salaires entre les hommes et les femmes.

Valtech Ltd (UK) a mis en place une politique d'égalité des opportunités concernant ses employés, qui a précisément pour objectif d'assurer l'avancement des salariés sans distinction par le sexe, le handicap, la race, la religion et les préférences sexuelles.

Valtech AB (Suède) a, pour sa part, mis en œuvre un Plan Diversité qui traite des discriminations et comment elle peuvent être évitées. Ce plan est disponible (en suédois).

Les autres entités du Groupe n'ont pas mis en place de politique spécifique de lutte contre les discriminations en matière d'emploi et de profession.

L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Valtech n'a pas recours au travail forcé ou obligatoire. Dans ce contexte, aucune mesure n'est envisagée dans ce domaine.

L'abolition effective du travail des enfants

L'activité de Valtech sollicite des personnes ayant des qualifications élevées. La question du travail des enfants n'est pas une problématique à laquelle Valtech est confrontée.

D'ailleurs, aucun salarié chez Valtech Groupe n'a de moins de 20 ans.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'activité de Valtech n'est, en tant que telle, ni polluante, ni particulièrement consommatrice d'énergie ou de matières premières diverses. Elle ne génère pas non plus de déchet de façon significative.

Valtech, en tant que société citoyenne, se sent toutefois concernée par les problématiques environnementales, et a pris d'ores et déjà des mesures en ce domaine.

Toutefois, afin de prendre en considération ces facteurs environnementaux, elle souhaite, au cours de l'année 2013, réfléchir aux indicateurs, liés à son activité, qui pourraient être considérés comme pertinents et aux mesures appropriées qui pourraient soutenir une politique environnementale engagée.

Politique générale en matière environnementale

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnement

Au regard de son faible impact environnemental, Valtech n'a pas à ce jour défini de responsabilité centrale relative à la coordination de sa gestion environnementale. Une réflexion est en cours qui pourrait aboutir à un rattachement au Secrétariat Général du groupe.

Valtech a décidé que les questions environnementales devront être prises en considération lors de choix de nouveaux locaux, qu'il s'agisse de (i) leur consommation énergétique et (ii) de leur emplacement et donc de leur facilité d'accès par des transports en commun.

Un reporting est en cours de mise en place afin de permettre la remontée d'informations fiables et harmonisées : ce processus devrait permettre le suivi des mesures qui seront décidées.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Aucune formation ou information des salariés relative à l'environnement n'est intervenue au cours de l'année 2012.

Il sera demandé à chaque pays de réfléchir à quelle formation ou information pourrait être utilement dispensée à ses salariés en la matière au cours des prochaines années.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

L'activité de Valtech n'est pas susceptible d'engendrer des risques environnementaux ou des pollutions si ce n'est la question des déchets évoquée ci-dessous.

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.

Aucune provision pour risques en matière d'environnement n'a été passée dans les comptes de Valtech, ce risque étant inexistant pour Valtech.

Pollution et gestion de déchets

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité de Valtech ne génère aucun rejet dans l'eau, l'air ou le sol susceptible d'affecter gravement l'environnement.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

En France, deux mesures ont été prises concernant le recyclage des déchets :

1. une boîte est mise à la disposition des salariés pour recycler les piles usées ;
2. un contrat a été signé avec un prestataire pour l'enlèvement et le recyclage des serveurs, PC portables et fixes, batteries, téléphones portables, imprimantes et câbles.

Une réflexion à l'échelle du Groupe est en cours concernant :

- la consommation de papier, (impression limitée, réduction des imprimantes, impression recto-verso, impression sur le recto de feuilles déjà imprimées, et tri sélectif). Cette réflexion devrait aboutir à :
 - la décision de mesures concrètes ;
 - la détermination d'indicateurs (nombre d'imprimantes, consommation de papier (coût et quantité)
 - la mise en oeuvre de ces mesures dans les différentes filiales.
- Le recyclage des cartouches d'encre ;
- La demande, à l'ensemble des filiales, de souscrire à un contrat de recyclage similaire à celui signé avec APR2.

La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

La seule pollution sonore que Valtech pourrait produire est le bruit produit par les serveurs.

Ceux-ci sont placés dans des lieux spécifiques, extérieurs à l'entreprise et adaptés.

Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La consommation d'eau est restreinte par la seule activité de bureaux. Par ailleurs, ceux-ci étant placés dans des grandes villes, aucune contrainte locale n'a été signalée.

Pour la plupart des locaux, la consommation d'eau propre à Valtech n'est pas connue. En effet, la consommation d'eau fait partie des charges locatives réparties par les bailleurs entre les locataires au

prorata des m2 occupés.

Valtech demandera à ses bailleurs, au cours de l'année 2013, s'il est possible de mesurer la consommation d'eau de Valtech afin de dégager un chiffre qui pourrait servir de référence pour les prochaines années.

La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Valtech n'utilise quasiment aucune matière première si ce n'est pour son chauffage ou le papier.

Concernant le papier, l'on renvoie aux réflexions en cours annoncées au 6.2.2.2.

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Valtech n'est propriétaire d'aucun de ses bureaux. Par voie de conséquence, elle ne dispose d'aucune faculté pour recourir aux énergies renouvelables.

Les consommations d'énergie font partie des charges locatives réparties par les bailleurs entre les locataires au prorata des m2 occupés.

En France les serveurs sont hébergés dans un Datacenter. Les consommations d'énergie sont incluses dans le contrat de location.

Valtech demandera à ses bailleurs et prestataires de service, au cours de l'année 2013, s'il est possible de mesurer la consommation d'énergie de Valtech afin de dégager un chiffre qui pourrait servir de référence pour les prochaines années.

L'utilisation des sols

Valtech n'utilise aucun sol pour son activité si ce n'est l'emprise liée à ses bureaux.

Changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre

En l'absence de données sur les consommations d'énergie du Groupe, il n'a pas été possible de calculer les émissions de gaz à effet directs du Groupe cette année.

Afin d'attirer l'attention des personnes qui travaillent au sein de Valtech sur les rejets de gaz à effet de serre, il est envisagé de calculer, à partir de 2013, le nombre de km parcourus par avion par les différentes entités du Groupe. Ce chiffre permettrait d'établir un chiffre référent, permettant de mesurer son évolution annuelle.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'activité de Valtech ne justifie pas une adaptation particulière aux conséquences du changement climatique.

Protection de la Biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.

L'activité de Valtech ne dégrade pas directement la biodiversité. Nous étudierons en 2013 si l'installation dans des locaux respectant la biodiversité peut être un critère de choix (cas de l'installation dans des locaux récemment construits).

INFORMATIONS SOCIETALES

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Les différentes entités du Groupe Valtech sont situées dans des grandes villes, comptant plusieurs millions d'habitants.

Le choix des implantations de Valtech est dicté par un souci de proximité avec ses clients, et afin de permettre aux salariés de disposer de transports en commun facilitant l'accès à leur lieu de travail.

Avec ses 1.537 salariés sur 7 pays, l'impact sociétal de Valtech est donc faible dans ce contexte.

En matière d'emploi et de développement régional :

Aucun

sur les populations riveraines ou locales

Aucun impact particulier ne peut être constaté ou mesuré, les quartiers dans lesquels les locaux sont implantés dans les grandes villes étant des quartiers comptant de nombreuses entreprises, ministères ou autres.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

Valtech n'a pas de partenariat particulier avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations :

Non applicable

Les actions de partenariat ou de mécénat

Aucune

Sous-traitance et fournisseurs

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

L'essentiel des achats concerne le matériel informatique.

Les principaux fournisseurs de matériel sont labellisés sous la norme « Energy Star 5.2 », norme qui prend en compte l'impact des émissions des gaz à effet de serre.

Une réflexion concernant les enjeux sociaux de la politique d'achat, voire à terme la dimension environnementale sera menée au cours de l'année 2013.

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance, pour Valtech, vise essentiellement des consultants supplémentaires qui sont engagés ponctuellement pour un projet urgent ou particulièrement important, ou encore requérant un savoir-faire spécifique, non disponible au sein de Valtech.

La sous-traitance, dans ces conditions, ne peut générer de responsabilité sociale et environnementale spécifique.

Nombre moyen de sous traitants (équivalent temps plein)	2012		2011		2010	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	25	-	34	-	35	-
Etats-Unis	130	-	163	-	3	-
Europe hors France	46	4	39	-	22	-
Inde	8	-	35	-	3	-
Total	209	4	271	-	63	-

L'on constate en tout état de cause, une baisse en absolue de la sous-traitance de Valtech : celle-ci est passé de 271 au 31 décembre 2011 à 237 au 31 décembre 2012, soit une baisse de 12,55% en effectif.

Toutefois, la sous-traitance qui correspondait à un montant de 18,3 Millions d'euros de charge en 2011, a représenté une charge de 24,4 Millions d'euros en 2012, soit une progression de 33,33%.

Ramené au chiffre d'affaires du Groupe, le coût de la sous-traitance a atteint 18% du chiffre d'affaire en 2012 contre (16%) en 2011 et (11%) en 2010.

L'objectif à moyen terme est de maintenir ce taux à environ 12%.

Loyauté des pratiques

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Compte-tenu de la nature de ses activités et de ses clients, Valtech n'est pas exposé au risque de corruption. Aucune remontée d'information n'est parvenue à Valtech à ce sujet.

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les produits et plateformes créés par Valtech n'ont pas d'impact sur la santé ou la sécurité des consommateurs.

Les autres actions engagées, au titre du présent 6.3 en faveur des droits de l'homme

Aucune.

4. INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE VALTECH SA

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012 de la société (entité consolidante du groupe, cotée sur Euronext, et

principale société opérationnelle française) se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires s'élève à 30 027 milliers d'euros contre 27 689 milliers d'euros en 2011 en augmentation de 8,4%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant de 35 655 milliers d'euros en 2012, en hausse de 6,7% par rapport à 2011 (33 412 milliers d'euros).

Le résultat d'exploitation représente une perte de – 771 milliers d'euros, contre une perte d'un montant de 1 890 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat financier est un gain de 130 milliers d'euros en 2012, contre un gain d'un montant de 3 124 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 994 milliers d'euros en 2012, contre 3 006 milliers d'euros en 2011.

Le résultat exceptionnel est un profit de 136 milliers d'euros en 2012, contre une perte de – 873 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat net de l'exercice 2012 représente donc une perte de 128 milliers d'euros, contre un bénéfice de 351 milliers d'euros en 2011.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2012

La situation nette au 31 décembre 2012 s'établit à 61 279 milliers d'euros, en progression de 4 372 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2011. Cette variation s'explique par le résultat de l'exercice pour un montant négatif de 128 milliers d'euros et par une augmentation de capital pour un montant total (capital social et prime d'émission) de 4 500 milliers d'euros souscrites intégralement par Verlinvest par compensation de créances.

Au 31 décembre 2012, la trésorerie nette de provisions pour dépréciation disponible de la société s'élève à 174 milliers d'euros contre 3 623 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, la dette financière auprès des établissements de crédit est constituée d'une ligne de crédit court terme pour 1 648 milliers d'euros. Suite à la signature d'un nouveau contrat de mobilisation de créances sans recours contre la société, le montant du financement ainsi obtenu n'est plus comptabilisé en dette au bilan.

Au 31 décembre 2011, les dettes financières auprès des établissements de crédit s'élevaient à 1 088 milliers d'euros, et comprenait une ligne de crédit court terme et une ligne de mobilisation de créances

Au 31 décembre 2012, les dettes vis-à-vis des fournisseurs représentent un montant de 3 113 milliers d'euros, en diminution de 3 011 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, ce solde de dettes fournisseurs de 3 113 milliers d'euros se répartit entre 1 147 milliers d'euros de factures reçues et 1 966 milliers d'euros de factures non parvenues.

(en milliers d'euros)	31/12/12	31/12/2011
non échues ou échues depuis moins de 30 jours	900	1 485
échues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	5	1 038
échues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	11	128
échues depuis plus de 90 jours	231	558
Total Dettes Fournisseurs (factures reçues)	1 147	3 209

Le solde des créances et des dettes vis-à-vis des filiales constitue au 31 décembre 2012 un solde créditeur de 9 291 milliers d'euros contre 2 120 milliers d'euros au 31 décembre 2011. L'augmentation s'explique principalement par l'évolution des créances auprès des filiales qui atteignent 8 345 milliers d'euros.

L'actif immobilisé net au 31 décembre 2012 s'élève à 61 036 milliers d'euros. Au 31 décembre 2011 il s'élevait à 58 375 milliers d'euros. Cet actif est essentiellement constitué des immobilisations financières pour 57 013 milliers d'euros dont 50 050 milliers d'euros pour les titres des filiales et 6 803 milliers d'euros de créances sur ces mêmes filiales.

Au 31 décembre 2012, le pôle d'intégration fiscale dont Valtech SA est la société tête de Groupe dispose de pertes reportables pour un montant total de 22 362 milliers d'euros auxquels s'ajoutent 16 189 milliers d'euros de déficits reportables antérieurs à la constitution du pôle d'intégration fiscale.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des dépenses de recherche et développement pour un montant de 984 milliers d'euros. Ces dépenses ont permis à la société de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 295 milliers d'euros.

Par ailleurs, un crédit d'impôt recherche supplémentaire a été comptabilisé en 2012 au titre de l'activité de recherche et développement de 2011 pour un montant de 146 milliers d'euros.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des charges non déductibles fiscalement s'élève à 755 milliers d'euros.

ACTIVITES DES FILIALES CONTROLEES

Le tableau suivant présente les principales données financières au 31 décembre 2012 des filiales du groupe.

(en milliers d'euros)	Pays	Capital	Capitaux propres	% de détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Résultat 31/12/2012	Chiffre d'affaires 31/12/2012	Prêts	Garanties données	Dividendes reçus
<i>Filiales consolidées par intégration globale</i>											
Valtech Ltd	Grande-Bretagne	172	997	100%	175	175	627	9 189		2 939	
Valtech AB	Suède	54	3 924	100%	17 490	17 490	1 198	22 541	(1 349)		994
Valtech A/S	Danemark	1 023	4 000	100%	41 693	10 909	478	11 223	(1 000)		
Valtech AG	Allemagne	1 575	713	100%	20 762	4 609	(30)	0	1 360		
Valtech Training	France	1 572	(475)	100%	1 596	1 596	(667)	5 544	595		
Valtech System Private Limited	Inde	1 221	1 051	100%	7 103	3 016	5 938	878		283	
Valtech Technology Consulting	France	37	38	100%	37	37	(1)	0	(36)		
Valtech Solutions	Etats-Unis	12 135	4 249	100%	12 114	12 114	(4 755)	38 046		1 516	
<i>Filiale consolidée par mise en équivalence</i>											
Valtech Korea JV	Corée du Sud	3 192	(84)	51%	2 674	663	(1 122)	7 182			

PRISES DE PARTICIPATIONS ET CONTROLES

Il n'y a eu aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice.

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

La société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice de la société Valtech SA, une perte de 128 milliers d'euros, au report à nouveau qui sera ainsi porté de – 16 857 062 euros à – 16 984 782 euros.

PERSPECTIVES 2013 ET A MOYEN TERME

Valtech entend poursuivre sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité en 2013 et bénéficier de la profonde transformation que le marketing digital apporte dans les business modèles de ses clients et leurs organisations. Même si la conjoncture économique demeure complexe, nous sommes confiants dans la poursuite, lors de ce nouvel exercice 2013, de notre croissance organique et de l'amélioration de nos performances opérationnelles.

RESULTAT DES 5 ANNEES PRECEDENTES

Nature des Indications / Période Chiffres en euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital social	2 570 464	2 343 383	2 346 636	1 351 535	1 351 535
Nombre d'actions émises	169 793 551	154 793 551	155 008 451	88 453 358	88 453 458
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	30 227 424	27 689 427	25 424 736	26 431 458	32 974 797
Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 403 107	593 014	- 22 774 144	- 818 334	2 275 984
Impôt sur les bénéfices	-377 723	10 689	24 442	- 2 217 135	- 98 490
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 780 830	582 325	- 22 749 702	730 347	2 374 474
Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 127 720	350 785	- 12 761 640	- 969 555	6 028 048
Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements, par action	0,01	0,004	- 0,147	0,008	0,026
Bénéfice après impôt, amortissements provisions, par action	-0,01	0,002	- 0,082	- 0,010	0,068
Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
Nombre de salariés	268	264	172	210	219
Montant de la masse salariale	14 538 237	12 324 950	11 531 960	11 900 081	12 518 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	6 179 144	5 697 214	5 480 550	5 608 384	5 696 031

5. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2012

Valtech SA est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2012 le conseil d'administration est composé de 4 administrateurs.

Monsieur Sebastian LOMBARDO, né le 12/04/1972, désigné Président et Directeur Général de la société le 9 mars 2010, nommé administrateur pour la première fois le 4 février 2010, ratifié en assemblée générale le 29 juin 2010, dont le mandat expire à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2012.

Monsieur Frédéric De Mevius né le 26/11/1958, nommé 21 décembre 2012 en remplacement de la société DLF SA, dont le mandat expire à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2012.

La société NEXT CONSULTING SPRL, avec pour représentant permanent Monsieur Daniel GROSSMANN, né le 05/03/1971, nommé pour la première fois le 22 avril 2010 et en remplacement de Monsieur Daniel GROSSMANN, ratifié en assemblée générale le 29 juin 2010, dont le mandat expire à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2013.

La société ASTOVE SPRL, avec pour représentant permanent Monsieur Laurent SCHWARZ, né le 29/11/1957, nommé pour la première fois le 22 avril 2010, en remplacement de Monsieur Laurent SCHWARZ, ratifié en assemblée générale le 29 juin 2010, dont le mandat expire à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2012.

Le conseil ne comprend pas d'administrateur indépendant, ni de censeur.

L'ensemble des informations relatives au fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités est détaillé dans le rapport du Président sur le contrôle interne présenté en annexe.

2. DIRECTION GENERALE AU 31 DECEMBRE 2012

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la société.

La direction générale de Valtech est assurée par M. Sebastian Lombardo nommé par le Conseil d'administration le 9 mars 2010 en qualité de Président-Directeur Général.

M. Olivier Padiou était Directeur général délégué de Valtech jusqu'à sa démission le 21 décembre 2012. M. Padiou conserve ses fonctions opérationnelles au sein du groupe Valtech.

Aucune restriction n'est apportée aux pouvoirs du Président – Directeur Général par les statuts ou le Conseil d'Administration.

3. COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATION

Le fonctionnement du comité d'audit et du comité de rémunération est plus amplement détaillé dans le rapport du Président sur le contrôle interne présenté en Annexe.

Pour faciliter l'appréciation du lecteur, nous vous précisons ici :

Le Comité d'audit

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Daniel GROSSMANN (Next Consulting). Ils bénéficient d'une compétence financière et comptable par leurs formations et leurs expériences professionnelles respectives.

Le Comité d'audit a pour mission générale, en application de l'article L823-19 du Code de Commerce,

d'assister le Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Il s'assure notamment : de la régularité, la sincérité et de l'image fidèle des états financiers de la Société et de toute autre information ou rapport de nature financière communiqués aux actionnaires, au public et aux autorités des marchés boursiers ; du respect par la Société des obligations légales et réglementaires applicables en matière d'information financière et du bon fonctionnement de la fonction d'audit interne de la Société.

Le Comité de rémunération

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Laurent SCHWARZ (Astove Sprl).

Le Comité des rémunérations a pour mission principale de :

- formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration pour la détermination des rémunérations et avantages en nature des dirigeants mandataires sociaux,
- procéder à la définition des modalités de fixation de toute rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux.

4. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012

MANDATS AU 31/12/12	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction Principale exercée dans la société	Fonction Principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions	
Frédéric de Mévius né le 26/11/1958	21-déc-2012	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2012	Administrateur	Managing Director of Verinvest	Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur	
						Hors Groupe	Verinvest BV	Mandaté comme Directeur, "managing Director" et/ou membre du conseil de surveillance ou d'administration dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verinvest SA ou l'une des ses filiales a investi
					Verinvest SA Verinvest Group SA SiegCo SA		Directeur et Managing Director	
					Cofintra SA Armonia SA Armonia Estates SA All Maket Inc Spa & Salon International Limited The Beverage Development Company Inc Leblon Holding LLC Brandtone Holdings Limited Beverage Holdco Inc Sonora Mills Foods Inc. Future Ventures India Limited			
					Eugénie SA Eugénie Patri sebastien SA Le Domaine de la Falize FIWEP SA Merifin Europe SA Patria SA HLF SPRL (expiré en 2012) Agrabio SPRL (expiré en 2012) Duomos Sprl (expiré en 2012) Amis de l'hôtel de Croix ASBL (expiré en 2012)		Mandaté comme Directeur, "managing Director" et/ou membre du conseil de surveillance ou d'administration dans ces entités (qui ne sont ni des filiales, ni liées à Verinvest SA ou ses activités)	
					En tant que représentant permanent de DLF			
					Cofintra SA Verinvest Asia Ltd Orpar Sa Verinvest France SA CDH Développement ITWP Acquisition Ltd		Mandaté comme Directeur, "managing Director" et/ou membre du conseil de surveillance ou d'administration dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verinvest SA ou un des ses filiales a investi	
					Verinvest SA (expiré en 2012) Verinvest Group SA (expiré en 2012)		Directeur et Managing Director	
					SiegCo SA (expiré en 2012) Armonia SA (expiré en 2012)			
					Hint Inc. (USA) (expiré) Sambazon Inc. (USA)(expiré) MDS Global Holding Ltd (Malte)(expiré) Marqt Holding B.V. (Pays-Bas)(expiré) Capinordic A/S, actuellement nommée Newcap Holding A/S (Danemark)(expiré) ITWP Ltd (expiré) Mimesis Republic SA (expiré) Nashik Vintners Private Limited (Inde)(expiré) René Garraud SA (France)(expiré)			
NEXT CONSULTING SPRL	22-avr-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2013	Administrateur		Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur	
15, avenue de Sumatra 1180 Uccle Belgique Représenté par Daniel GROSSMANN Né le 05/03/1971					Hors Groupe	Verinvest SA SiegCo SA ITWP Acquisitions Limited	Mandaté comme Directeur, "managing Director" et/ou membre du conseil de surveillance dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verinvest SA ou un des ses filiales a investi	
ASTOVE SPRL	22-avr-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2012	Administrateur		Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur	
27 avenue d'Italie 1050 Ixelles Belgique Représenté par Laurent SCHWARZ Né le 29/11/1957					Hors Groupe	Luckyway SARL SABS Novedia SAS Luckyway Sprl	Gérant Gérant Président du conseil de surveillance Gérant	
Sebastian LOMBARDO	09-mars-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2012	Président et Directeur Général 09-mars-10		Groupe Valtech	Valtech SA Valtech Training (Valtech SA) Valtech Technology Consulting (Valtech SA) Valtech Hong Kong Limited (Valtech SA) Valtech Co Limited (Valtech SA) Valtech AG (Valtech SA)	Président du Conseil d'administration et Directeur Général Président Administrateur Administrateur Administrateur Membre du conseil de surveillance	
103 rue de Grenelle 75007 Paris Né le 12/04/1972					Hors Groupe	Novedia SAS SiegCo SA Cosmoleudo SPRL A3 Investments SA Dominus SA Skjjet Ltd Mimesis Republic SAS Statler & Waldorf SAS	Administrateur Administrateur Gérant Administrateur Délégué Administrateur Administrateur Président	

5. REMUNERATION ET AVANTAGES ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Nous présentons dans ce tableau le montant des rémunérations et avantages dus aux mandataires sociaux au titre des années 2012 et en 2011.

Sebastian Lombardo	2012	2011
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	491 250	504 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	oui	oui
Total	502 500	504 000

DLF SA, représentée par Frédéric de Mevius et/ou Frédéric de Mévius	2012	2011
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Next Consulting Sprl, représentée par Daniel Grossmann	2012	2011
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Astove Sprl, représentée par Laurent Schwarz	2012	2011
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Olivier Padiou (démission de son mandat de DGD le 21 décembre 2012)	2012	2011
Rémunération versée (au titre de l'exercice)	429 214	471 000
Honoraires et frais	149 496	117 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	578 710	588 000

Le Président Directeur Général actuel de Valtech SA, Sébastien Lombardo, ne perçoit ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux au cours des exercices 2011 et 2012. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Ces honoraires sont détaillés au paragraphe suivant.

Olivier Padiou a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Valtech SA le 21 décembre 2012. Au 31 décembre 2012, Olivier Padiou n'est donc plus mandataire social de Valtech SA. Pendant la période de l'année 2012 où Olivier Padiou était encore mandataire social, il n'a perçu ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que Olivier Padiou conservant sa fonction de directeur opérationnel, celui-ci a conservé son contrat de travail et perçoit à ce titre une rémunération. Cette rémunération est détaillée ici.

Montant en euros	Au titre de l'exercice 2011			Au titre de l'exercice 2012		
	Dus	Versés en 2011	A verser en 2012	Dus	Versés en 2012	A verser en 2013
Rémunération fixe	240 000 €	240 000 €		241 613 €	241 613 €	
Rémunération variable	136 000 €		136 000 €	127 651 €		127 651 €
Prime	56 000 €	56 000 €				
Avantages postérieurs à l'emploi	5 000 €			5 000 €		
Jetons de présence						
Frais d'expatriation (housing & schooling & others)	117 000 €		117 000 €	149 496 €	266 496 €	
Avantages en nature	34 000 €			54 950 €		54 950 €
Indemnités de fin de contrat de travail						
TOTAL	588 000 €	296 000 €	253 000 €	578 710 €	508 109 €	182 601 €

6. HONORAIRES ALLOUES AUX PARTIES LIEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les transactions (incluant les honoraires de missions d'assistance spécifiques de S. Lombardo) conclues à des conditions normales de marché entre le groupe et les parties liées, sont les suivantes :

Société	Prestations	Lien	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
Siegco	Conseil	Actionnaire Valtech	-	-	-
Verlinvest	Conseil	Actionnaire Siegco	-	-	450
Verlinvest	Financière	Actionnaire Siegco	-	32	-
Dendrobium	Conseil	Société Sebastien Lombardo	-	75	550
Sky Jet	Conseil	Société Sebastien Lombardo	504	475	-
Executive techn	Conseil	Société Thomas Nores	431	500	500
Autres	Conseil		-	-	-
			935	1 082	1 500

7. COMMISSAIRES AUX COMPTES, HONORAIRES

Les commissaires aux comptes de Valtech SA et de ses filiales sont : Deloitte et associés, Guillaume Drancy, et FIDREX.

(en milliers d'euros)	Exercice 2012		Exercice 2011		Exercice 2010	
	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	Fidrex
Audit						
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	93	48	88	46	138	59
Filiales	107	6	108		76	9
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Emetteur			46		25	2
Filiales						
Sous -total	200	54	242	46	239	70
Autres prestations						
- Juridique, fiscal, social			33		13	
- Autres						
Sous -total	0	0	33	-	13	-
TOTAL	200	54	275	46	252	70

6. INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART. L 225-38 DU CODE DE COMMERCE)

Les conventions réglementées nouvelles ou modifiées au cours de l'exercice sont :

Renouvellement et modification de la convention d'assistance entre SKYJET et Valtech SA pour l'année civile 2012.

Fixations des honoraires de résultat pour la société SKYJET au titre de l'année 2011.

7. INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LE CAPITAL, LES DROITS DE VOTE ET LE COURS DE BOURSE

ACTIONNARIAT

Nous présentons ici l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote :

31-déc-12	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% capital	% droit de vote
SiegCo	95 480 905	95 480 905	56,23%	56,23%
Verlinvest SA	15 000 000	15 000 000	8,83%	8,83%
Public	59 312 646	59 312 646	34,93%	34,93%
Total	169 793 551	169 793 551	100,00%	100,00%

PACTE D'ACTIONNAIRES

Le Conseil n'a pas à ce jour, connaissance de pacte d'actionnaires entre les actionnaires de Valtech SA.

PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2012 la participation des mandataires sociaux dans le capital est la suivante :

Au 31 décembre 2012	Sebastian Lombardo	Daniel Grossmann		Frédéric de Mévius		Laurent Schwarz			
		En direct	Next Consulting	En direct	DLF	Luckyway SPRL	Luckyway SARL	En direct	Astove
Nombre d'actions	976 558	10	10	19	10	337 181	1 000 000	100	75

ACTIONNARIAT SALARIE

En application des règles de l'article L.225. 102 alinéa 1 du Code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L443-1 et suivants et L 442-7 du Code du Travail, L 214-39 et L 214-40 du Code Monétaire et Financier. Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles sus-décrits.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 al 2 du Code de Commerce une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise de la Société d'un montant de 45 000 €, a été soumise, mais rejetée, à l'Assemblée Générale des actionnaires en juin 2010. L'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2011 a, pour une durée d'un an, autorisé le conseil d'administration à procéder à une telle augmentation dans la limite de 5 % du capital au jour de la décision du conseil d'administration de mettre en œuvre la présente autorisation. Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2011.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

DATE	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	PRIME D'EMISSION
31-déc.-02		69 389 635	1 057 727	131 744 720
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et 25-Oct-2002	1 041 374	15 870	380 053
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	1 229 875	18 744	460 907
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	5 876 580	89 559	5 110 910
	Exercice bons de souscription gratuits dans le cadre des plans consentis le 09-Jul-2003	11 248	171	16 700
	Imputation des frais sur la prime			-579 012
31-déc.-03		77 548 712	1 182 071	137 134 278
	Imputation des pertes de l'A.G. du 6-Apr-2004			-79 951 336
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	688 071	10 486	257 861
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et le 25-Oct-2002	1 598 886	24 367	411 209
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	3 486 600	53 137	2 939 204
	BSA Gratuits	1 933	29	
	Imputation des frais sur la prime			-179 022
31-déc.-04		83 324 202	1 270 090	60 612 194
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	186 775	2 846	69 996
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	38 910	593	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25-Oct-2002	195 614	2 981	73 308
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	329 820	5 026	123 603
	Exercice BSA gratuits consentis par le Conseil du 9-Jul-2003 et la décision du Président du 22-Jul-2003	86 147	1 314	127 908
31-déc.-05		84 161 468	1 282 850	61 007 009
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	257 295	3 921	6 995
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	253 570	3 864	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 B	241 753	3 684	143 662
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	428 174	6 525	160 462
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	15 850	243	5 940
31-déc.-06		85 358 110	1 301 087	61 324 068
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	28 182	430	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25-Oct-2002	727 886	11 093	272 783
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	2 554 180	38 926	957 204
31-déc.-07		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2008			
31-déc.-08		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2009			
31-déc.-09		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Augmentation de Capital	66 340 093	995 101	8 955 913
	Frais d'augmentation de Capital			-405 154
31-déc.-10		155 008 451	2 346 637	71 104 814
	Suppression des actions d'autocontrôle	-214 900	-3 254	-50 472
31-déc.-11		154 793 551	2 343 383	71 054 342
	Augmentation de Capital	15 000 000	227 081	4 272 918
31-déc.-12		169 793 551	2 570 464	75 327 260

AUTORISATION CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE CAPITAL

AG 29 juin 2010	Fin aux autorisations Précédentes	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
22ème résolution		Actions gratuites	membres du personnel salarié et mandataire sociaux de la société et filiale		OUI			38 mois (29 août 2013)
AGE 26 juillet 2011	Fin aux autorisations Précédentes ayant un objet identique	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
1ère Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre		NON	OUI	émission : 1,5 ME		26 mois (26 sept 2013)
2ème Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre	Aux personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers ; des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre (article L.411-2 du code monétaire et financier)	OUI	OUI	Augmentation nominale de 20% du capital par période de 12 mois	prix prévu la loi et les règlements	26 mois (26 sept 2013)
3ème Résolution		Emission donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre en espèces ou par compensation de créance	Membres du comité de direction + administrateurs + l'ensemble du personnel et des filiales	OUI	OUI	75 Millions d'actions le nombre d'options attribuées aux termes de la 7ème résolution, s'imputera sur ce plafond.	prix défini par expert indépendant	26 mois (26 sept 2013)
4ème Résolution	X (application de la 2ème résolution)	Fixation du prix d'émission	(cf 2ème Résolution)	OUI	OUI	dans la limite de 10% du capital de la société, tel qu'existant à la date de l'assemblée, par période de 12 mois.	Moyenne des 120 derniers jours de bourse avec décote de 5%	26 mois (26 sept 2013)
5ème Résolution	(application de la 1ère et de la 2ème résolution)	Augmentation du nombre de titres à émettre	(cf 1ère et 2ème Résolution)		OUI	Dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale, pour les autres émissions, dans la limite de 15% de la limite initiale, sous réserve des plafonds de la 1ère et de la 2ème résolution		26 mois (26 sept 2013)
6ème Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre	Rémunération d'apport en nature	OUI	OUI	10% du capital (tel qu'existant à la date de l'assemblée)		26 mois (26 sept 2013)
7ème Résolution	X	Ocrot d'options de souscription ou d'achat d'actions	Mandataires sociaux, salariés (ou certains d'entre eux, de Valtech SA ou des sociétés liées (L225-186-1 code de commerce))	OUI	OUI	1,5 million d'options d'achat et/ou de souscription d'action	Prix de souscription fixé par le conseil à la date à laquelle les options sont consenties dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.	38 mois en une ou plusieurs fois (26 sept 2014) Exercice sur 10 ans maximum
8ème Résolution						2 millions d'euros pour l'ensemble des 7 résolutions		
AGM 14 mai 2012	Fin aux autorisations Précédentes	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
10ème Résolution	X	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre		Oui au profit de Verlinvest	OUI	20 millions d'actions OU montant nominal : 6 millions d'euros	Rapport indépendant (article 262-1 du RI AMF)	26 mois (14 juillet 2014)
14ème Résolution		Attribution gratuite d'actions	Salariés de Valtech SA et des filiales (ou certains), sous réserve de périodes d'acquisition et de conservation, et le Président et les directeurs généraux délégués de Valtech SA (sauf s'ils détiennent plus de 10% du capital)		OUI	10% du capital social à la date de l'assemblée		38 mois (14 juillet 2015) période d'acquisition : 2 ans
15ème Résolution (en cours d'exécution)		ÉMISSION DE BSAR	(i) dirigeants mandataires sociaux ou non, (ii) membres du comité exécutif, (iii) les sociétés unipersonnelles qu'ils contrôlent et qui fournissent des prestations à la Société et/ou à ses sociétés, qui lui sont liées au sens de l'Article L.225-180 du Code de commerce et (iv) les cadres salariés de la Société et de ses filiales	OUI	OUI	30 millions d'actions	20 dernière séance de bourse avec décote de 10%	18 mois (14 novembre 2013)

AUTRES TITRES OU DROIT DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Il n'y a aucun titre non représentatif du capital.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

L'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 31 mars 2006 sur les Offres Publiques d'Acquisition rend obligatoire pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de faire état et d'expliquer, le cas échéant, les éléments limitativement énumérés s'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique. A notre connaissance, aucun élément visé à l'article L.225-100-3 n'est présent dans la société et/ou susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PENDANT L'ANNEE 2012

Mois	Nombre de séances	Cours du mois		Titres échangés	Capitalisation boursière (€) (1)
		Plus bas	Plus haut		
janv-12	22	0,21	0,27	1 972 157	36 376 484
févr-12	21	0,25	0,29	3 309 462	41 639 465
mars-12	22	0,27	0,29	2 041 890	42 413 433
avr-12	19	0,24	0,28	1 622 654	39 627 149
mai-12	22	0,23	0,26	708 718	37 769 626
juin-12	21	0,22	0,24	257 601	39 561 897
juil-12	22	0,23	0,25	780 964	40 750 452
août-12	23	0,22	0,25	1 022 416	39 731 691
sept-12	20	0,18	0,22	4 401 828	33 958 710
oct-12	23	0,19	0,21	1 367 245	34 298 297
nov-12	22	0,20	0,22	1 591 343	35 147 265
déc-12	19	0,22	0,26	3 738 320	38 882 723

ANNEXE : TABLEAU 5 ANNEES DE RESULTAT VALTECH SA

Nature des Indications / Période Chiffres en euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital social	2 570 464	2 343 383	2 346 636	1 351 535	1 351 535
Nombre d'actions émises	169 793 551	154 793 551	155 008 451	88 453 358	88 453 458
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	30 027 424	27 689 427	25 424 736	26 431 458	32 974 797
Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 403 107	593 014	- 22 774 144	- 818 334	2 275 984
Impôt sur les bénéfices	-377 723	10 689	24 442	- 2 217 135	- 98 490
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 780 830	582 325	- 22 749 702	730 347	2 374 474
Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 127 720	350 785	- 12 761 640	- 969 555	6 028 048
Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements, par action	0,01	0,004	- 0,147	0,008	0,026
Bénéfice après impôt, amortissements provisions, par action	-0,01	0,002	- 0,082	- 0,010	0,068
Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
Nombre de salariés	268	264	172	210	219
Montant de la masse salariale	14 538 237	12 324 950	11 531 960	11 900 081	12 518 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	6 179 144	5 697 214	5 480 550	5 608 384	5 696 031

valtech.

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

Etats financiers consolidés

Exercice 2012

SOMMAIRE

page

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	53
ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE	53
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE	54
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	55
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	56
NOTE 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L’EMETTEUR.....	57
NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	58
2.1. Référentiel comptable.....	58
2.2. Normes IFRS applicables pour l’exercice en cours et normes publiées mais non encore en vigueur 58	
2.3. Présentation des comptes.....	60
2.4. Périmètre et méthodes de consolidation (IAS 27, 28 ET 31).....	61
2.5. Utilisations d’estimations	62
2.6. Ecart d’acquisition et regroupement d’entreprises	63
2.7. Tests de dépréciations (IAS 36)	64
2.8. Transactions internes	65
2.9. Actifs non courants destinés à la vente (IFRS 5).....	65
2.10. Les transactions en devises (IAS 21).....	66
2.11. Conversions des états financiers des filiales étrangères (IAS 21).....	66
2.12. Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)	67
2.13. Immobilisations corporelles (IAS 16).....	67
2.14. Contrats de locations.....	67
2.15. Créances clients et rattachés.....	68
2.16. Instruments financiers (IAS 32 ET 39).....	68
2.17. Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placements (IAS 7 AND 39).....	68
2.18. Provisions pour retraite et avantages assimilés (IAS 19).....	69

2.19.	Païement en actions (IFRS 2)	69
2.20.	Provisions (IAS 37)	70
2.21.	Reconnaissance du chiffre d'affaires (IAS 11 ET IAS 18).....	70
2.22.	Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique (IAS 20)	70
2.23.	Autres produits et charges	71
2.24.	Endettement net et cout de l'endettement	71
2.25.	Impôts (IAS 12)	71
2.26.	Résultat par action (IAS 33)	72
2.27.	Présentation du périmètre	72
NOTE 3 – LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....		73
3.1.	Augmentation de capital	73
3.2.	Nouveau contrat d'affacturage	73
3.3.	Constatation de l'extinction d'une dette reposant sur des earn out.	74
NOTE 4 – INFORMATIONS SECTORIELLES.....		74
NOTE 5 – PERSONNEL.....		75
5.1.	Effectif moyen	75
5.2.	Sous traitants.....	76
NOTE 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL		76
6.1.	Charges opérationnelles.....	76
6.2.	Autres produits et charges	77
6.3.	E.B.I.T.D.A.	77
NOTE 7 – RESULTAT FINANCIER		78
NOTE 8 – IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....		78
8.1.	Analyse de la charge d'impôt	78
8.2.	Preuve d'impôts	79
8.3.	Impôts différés	79
NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION.....		80
9.1.	Ecarts d'acquisition	80
9.2.	Test de dépréciation.....	81
NOTE 10 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....		85
NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES		85
NOTE 12 – ACTIFS FINANCIERS.....		86
NOTE 13 – CREANCES COURANTES		87

13.1.	Créances clients et comptes rattachés.....	87
13.2.	Autres créances.....	89
	NOTE 14 – CAPITAL.....	90
14.1.	Capital.....	90
14.2.	Actions d’autocontrôle.....	90
14.3.	Résultat de base par action et résultat dilué par action.....	90
	NOTE 15 – PROVISIONS.....	91
15.1.	Evolution des provisions.....	91
15.2.	Provisions pour couverture sociale, engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l’emploi. 91	
15.3.	Provisions pour litiges.....	94
15.4.	Provisions pour locaux vides.....	94
	NOTE 16 – DETTES COURANTES – NON COURANTES.....	94
16.1.	Dettes non courantes.....	94
16.2.	Dettes courantes.....	94
16.3.	Dettes Fournisseurs.....	95
	NOTE 17 – TRESORERIE et EQUIVALENTS DE TRESORERIE,.....	95
	NOTE 18 – DETTES FINANCIERES ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	96
18.1.	Analyse de la dette par nature.....	96
18.2.	Analyse de la dette par échéances.....	96
18.3.	Analyse de la dette par devises.....	96
18.4.	Analyse de la dette par taux.....	97
18.5.	contrats de financement.....	97
	NOTE 19 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	97
19.1.	gestion du risque de change.....	97
19.2.	Gestion du risque de taux.....	98
19.3.	Risque de liquidité.....	98
19.4.	Risque sur actions et autres placements financiers.....	99
	NOTE 20 – PAIEMENT EN ACTIONS.....	99
20.1.	Mouvements dans les plans d’options durant la période.....	99
20.2.	Plans d’options au 31 décembre 2012.....	99
20.3.	Juste valeur des options alloués durant la période.....	99
20.4.	Incidence des paiements en actions.....	99
	NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	100

21.1.	Obligations contractuelles.....	100
21.2.	Garanties données	100
21.3.	Clauses de variation de prix.....	101
21.4.	droit individuel a la formation (DIF)	101
21.4.	Garanties reçues.....	101
NOTE 22 – PARTIES LIEES		101
22.1.	Parties liées	101
22.2.	sociétés mises en équivalence	102
22.3.	Rémunérations brutes allouées aux organes d’administration.....	102
24.4.	montants allouées aux organes de direction	103
NOTE 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE		103
NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES		104

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-12	31-déc.-11	Note
Revenus	132 480	114 953	4
Autres revenus	1 251	92	4
Total revenus	133 731	115 045	
Coût des ventes	(92 587)	(79 609)	6.1.
Marge brute	41 144	35 436	
Coûts commerciaux	(11 505)	(9 537)	6.1.
Coûts administratifs	(29 444)	(28 961)	6.1.
Résultat opérationnel courant	195	(3 062)	
Coûts de restructuration	(374)	(680)	6.2.
Autres produits et charges d'exploitation	354	-	6.2.
Résultat de l'activité opérationnelle	175	(3 742)	
Coût de l'endettement brut	(580)	(501)	7
Produit de la trésorerie et équivalent de trésorerie	39	37	7
Autres produits et charges financières	(431)	(273)	7
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	(797)	(4 479)	
(Charges) produits d'Impôts	(730)	(623)	8.2.
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	(570)	6	12
Résultat net de la période	(2 097)	(5 096)	
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>169 793</i>	<i>154 794</i>	14.3.
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>169 793</i>	<i>154 794</i>	14.3.
Résultat par action de base	(0,01)	(0,03)	14.1.
Résultat par action diluée	(0,01)	(0,03)	14.1.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE

	31-déc.-12	31-déc.-11
Résultat de l'exercice	(2 097)	(5 096)
Ecart de conversion	(3)	(258)
Etat du Résultat global du Groupe	(2 100)	(5 354)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Goodwill	16 227	16 517	(290)	9
Immobilisations incorporelles nettes	198	222	(24)	10
Immobilisations corporelles nettes	3 594	3 809	(215)	11
Participations dans les entreprises co-associées	-	510	(510)	12
Actif financier non courant net	120	56	64	12
Autres actifs non courant, nets	2 897	2 961	(64)	12
Impôts différés actifs	1 871	2 046	(175)	8.3.
Actifs non courants	24 907	26 121	(1 214)	
Créances clients et comptes rattachés	36 256	35 630	626	13.1.
Autres actifs courants	4 558	3 960	598	13.2.
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 901	6 236	(2 335)	17
Actifs courants	44 715	45 826	(1 111)	
TOTAL ACTIF	69 622	71 947	(2 325)	
	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Capital	2 570	2 343	227	14
Réserves	26 856	27 680	(824)	14
Résultat net - part du Groupe	(2 097)	(5 096)	2 999	14
Capitaux propres - part du Groupe	27 329	24 927	2 402	14
Capitaux propres	27 329	24 927	2 402	
Provisions pour risques et charges - part non courant	328	870	(542)	15
Pensions et indemnités de départ à la retraite	491	291	200	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part non courante	9	1 143	(1 134)	18
Impôts différés passif	470	339	131	8.3.
Passifs non courants	1 298	2 643	(1 345)	
Provisions pour risques et charges - part courante	1 665	1 644	21	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part courante	5 826	9 403	(3 577)	18
Découverts bancaires	3 564	3 025	539	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 491	12 033	1 458	16.3.
Autres passifs courants	16 449	18 272	(1 823)	16.2.
Passifs courants	40 995	44 377	(3 382)	
TOTAL PASSIF	69 622	71 947	(2 325)	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Résultat net	(2 097)	(5 096)
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation		
- Dépreciation et amortissement, net	1 921	1 617
- Dotation aux provisions	(598)	(577)
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	196	95
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	3	-
- Charges liées aux paiements en actions	(27)	-
- Résultat dans les sociétés co-associées	570	(5)
Coûts financiers	676	588
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	729	623
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	1 373	(2 755)
Impôts payés	(455)	(197)
Variation nettes des actifs et passifs courants	(6 888)	(3 255)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(5 970)	(6 207)
Investissement actif non courant corporel	(1 552)	(1 795)
Investissement actif non courant incorporel	(141)	(211)
Prix de cessions des actifs non courants cédés	-	65
Acquisition de filiales	-	(732)
Cession de filiales	-	1 750
Flux dus aux acquisitions (trésorerie acquise ou cédée)	-	(65)
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	72	(50)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(1 621)	(1 038)
Intérêts payés	(676)	(588)
Augmentation de capital	4 500	-
Augmentation des dettes financières	2 001	5 920
(Diminution) des dettes financières	(997)	(1 248)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	4 828	4 084
Incidence des variations des cours des devises	(111)	(162)
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(2 874)	(3 323)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	3 211	6 534
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	337	3 211
Renvoi Note	17	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

La variation des capitaux propres sur 2011 et 2012 se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Rémunération payées en actions différés	Résultat net	Action d'auto contrôle	Ecart de conv.	Total part du Groupe	Intérêts mino.	Total
31 décembre 10	155 008 451	2 347	71 231	(32 978)	1 451	(10 837)	(68)	(864)	30 282	-	30 282
Résultat		-	-	(10 837)	-	10 837	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(5 038)	-	-	(5 038)	-	(5 038)
Préférences de conversion		-	-	-	-	-	-	(258)	(258)	-	(258)
Rémunération payées en actions		-	-	-	12	-	-	-	12	-	12
Résultat Global		-	-	-	-	(5 038)	-	(258)	(5 296)	-	(5 296)
Diminution de capital	(214 900)	(4)	-	(65)	-	-	68	-	(1)	-	(1)
Total des transactions avec les actionnaires	(214 900)	(4)	-	(65)	-	-	68	-	(1)	-	(1)
Correction à l'ouverture		-	-	-	-	(58)	-	-	(58)	-	(58)
31 décembre 11	154 793 551	2 343	71 231	(43 880)	1 451	(5 096)	-	(1 122)	24 927	-	24 927
Rectification du résultat		-	-	(5 096)	-	5 096	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(2 097)	-	-	(2 097)	-	(2 097)
Préférences de conversion		-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)
Résultat Global		-	-	-	-	(2 097)	-	(1)	(2 098)	-	(2 098)
Augmentation de capital	15 000 000	227	4 273	-	-	-	-	-	4 500	-	4 500
Total des transactions avec les actionnaires	15 000 000	227	4 273	-	-	-	-	-	4 500	-	4 500
31 décembre 12	169 793 551	2 570	75 504	(48 976)	1 451	(2 097)	-	(1 123)	27 329	-	27 329

NOTE 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination : VALTECH.

Siège social : 103 rue de Grenelle, 75007 PARIS

Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'Administration, soumise aux dispositions du Code de commerce.

La société tête de groupe est la société VALTECH SA.

Elle est soumise à la législation française.

L'Assemblée Générale qui doit approuver les comptes de l'année 2012 se tiendra le 26 avril 2013.

Les comptes du Groupe VALTECH ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 7 mars 2013.

Les métiers du Groupe sont la conception en mode Agile, la réalisation et l'optimisation de projet et de plateformes digitales critiques pour leur croissance. S'appuyant sur une expertise technologique reconnue, VALTECH propose une vision novatrice et une mise en œuvre intégrée sur toute la chaîne de valeur digitale avec pour finalité l'accélération du Time to Market, l'accroissement de revenus et du retour sur investissement pour ses clients.

NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ANNUELS 2012

Les notes 3 à 7 illustrent principalement les éléments de compte de résultat.

Les notes 8 à 22 illustrent les éléments de bilan.

NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2011, à l'exception des amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2012.

2.1. REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 Juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés résumés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 Juin 2006.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base du principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie examinées par le Conseil d'Administration démontrent en effet que le Groupe peut faire face à ses besoins de trésorerie et ce jusqu'au 31 décembre 2013 minimum.

2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR L'EXERCICE EN COURS ET NORMES PUBLIEES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Le Groupe a adopté les nouvelles normes IFRS, amendements des normes IFRS et interprétations suivantes, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, applicables au 31 décembre 2012, sans impact significatif sur les États Financiers consolidés du Groupe :

L'amendement à IFRS 7 – Informations à fournir qui est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011 requiert que des informations supplémentaires soient fournies pour les actifs qui ont été décomptabilisés lorsque l'entité continue d'avoir une implication dans ces actifs. En application de cet amendement, la société donne des informations en note 17 sur le contrat de mobilisation de créances commerciales sans recours signé en décembre 2012.

Les normes suivantes ont été publiées par l'IASB, et ne sont soit pas encore en vigueur, ne soit pas encore adoptées par l'Union Européenne :

L'amendement d'IAS 1 – Présentation des États Financiers publié en juin 2011 requiert de présenter séparément dans l'état des produits et pertes reconnus au cours du semestre les éléments selon qu'ils peuvent être ou non recyclés dans le compte de résultat dans le futur. L'Union Européenne a adopté cet amendement le 5 juin 2012. Il est applicable pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er juillet 2012 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les États Financiers consolidés du Groupe.

L'amendement d'IAS 19 – Avantages au personnel a été publié en juin 2011 et apporte des changements significatifs à la méthode de reconnaissance et de calcul des dépenses de retraite à prestations définies et des indemnités de fin de contrat de travail, ainsi qu'aux obligations d'information pour tous les régimes d'avantages du personnel. L'Union Européenne a adopté cet amendement le 5 juin 2012. Il est applicable à compter du 1er janvier 2013 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les États Financiers consolidés du Groupe. Les nouvelles dispositions apportées par la révision d'IAS 19 seront appliquées de façon rétrospective par le Groupe.

L'amendement d'IAS 12 – Recouvrement des actifs sous-jacents introduit une exception aux principes d'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés générés par des actifs évalués à la juste valeur selon IAS 40, Immeubles de Placement. L'application de cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les États Financiers consolidés du Groupe.

IAS 28 (Applicable à partir du 1^{er} janvier 2013)– Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Cette norme est relative à la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des entités sous influence notable et sous contrôle conjoint (joint venture).

Il a été précisé que les éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat pour la fraction correspondant à la réduction du pourcentage des titres, dès lors que la méthode de la mise en équivalence continue à s'appliquer. Les informations à fournir sont désormais couvertes par IFRS 12. Cette révision sera sans conséquence sur les comptes du Groupe publiés au 31 décembre 2012.

IFRS 9 Instruments financiers : classement et évaluation – constitue la première phase des travaux de l'IASB visant à remplacer IAS 39 et traite du classement et de l'évaluation des actifs et passifs financiers. La norme sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Dans les phases suivantes, l'IASB traitera des pertes de valeur et des instruments de couverture. L'aboutissement de ce projet est prévu en 2012. L'adoption d'IFRS 9 aura un impact sur le classement et l'évaluation des actifs financiers du Groupe. L'application de cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les États Financiers consolidés du Groupe.

IFRS 10 – États Financiers consolidés remplace les dispositions d'IAS 27 États Financiers consolidés et

individuels relatives aux comptes consolidés. IFRS 10 intègre également les dispositions de SIC 12 Consolidation – Entités ad hoc. La norme présente un modèle unique de consolidation applicable à toutes les entités. Elle imposera au management de faire preuve de jugement pour évaluer quelles entités sont contrôlées et doivent être consolidées par leur investisseur. Elle est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'adoption d'IFRS 10 ne devrait pas avoir un impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

IFRS 11 – Partenariats remplace IAS 31 Participations dans des coentreprises et SIC-13 Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. La norme traite de deux types de partenariats : les activités communes et les coentreprises. Afin d'évaluer l'existence du contrôle conjoint, IFRS 11 se réfère à la définition du contrôle énoncée dans IFRS 10. La possibilité offerte dans IAS 31 de consolider les entités sous contrôle conjoint selon la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. La date d'entrée en vigueur de la norme est fixée au 1er janvier 2013 et ne devrait pas avoir d'impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités reprend les dispositions qui étaient précédemment incluses dans IAS 27, IAS 31 et IAS 28 Participations dans des entreprises associées. Un certain nombre de dispositions nouvelles ont été ajoutées comme les jugements relatifs à l'évaluation du contrôle d'une entité par une autre. Cette norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. IFRS 12 traite uniquement des informations à fournir et n'aura donc aucun impact sur les résultats ou la situation nette du Groupe.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur est un guide d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers lorsque l'utilisation de celle-ci est requise ou permise par les IFRS. La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le groupe n'a appliqué par anticipation aucune des normes, interprétations et amendements adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne et dont la mise en application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2012. L'analyse des impacts de ces normes sur les états financiers du groupe est actuellement en cours d'étude.

2.3. PRESENTATION DES COMPTES

Le Groupe VALTECH présente un compte de résultat par fonction en faisant ressortir les éléments suivants :

- les coûts des ventes (charges nécessaires à la réalisation des projets),
- les frais commerciaux,
- les frais généraux et administratifs.

L'ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, indicateur de performance de l'activité du Groupe.

Afin de fournir une information exhaustive, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 4 « Informations complémentaires sur le résultat opérationnel » du document présent.

2.4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION (IAS 27, 28 ET 31)

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société VALTECH S.A. et de toutes ses filiales significatives détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Le résultat des filiales acquises ou cédées durant l'exercice est intégré dans le résultat consolidé de la date effective de prise de contrôle jusqu'à la date effective de cession.

Le périmètre de consolidation est détaillé en paragraphe 2.26 « Présentation du périmètre ».

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles VALTECH exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Le contrôle existe également lorsque VALTECH, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

VALTECH consolide les entités ad hoc qu'il contrôle en substance parce qu'il a le droit d'obtenir la majorité des avantages ou qu'il conserve la majorité des risques résiduels inhérents à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Intégration proportionnelle

VALTECH consolide par intégration proportionnelle les coentreprises dans lesquelles il partage par contrat le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Au 31 décembre 2012, VALTECH ne consolide aucune société selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

L'influence notable est présumée exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une

représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Au 31 décembre 2012, VALTECH consolide sa filiale Coréenne selon la méthode de la mise en équivalence.

Sociétés hors périmètre

Les participations dans lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées à leur juste valeur en « titres disponibles à la vente » et suivent les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers.

2.5. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de VALTECH doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui peuvent affecter les états financiers des exercices à venir. Le groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- dépréciation des créances douteuses,
- dépréciation des écarts d'acquisition dont l'évaluation repose notamment sur des hypothèses de flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation, de valeurs terminales basées notamment sur des taux de croissance à long terme,
- valorisation des actifs et passifs liés aux engagements de retraite à travers la prise en compte des hypothèses actuarielles en vigueur à la date de clôture (taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires, taux d'inflation et table de mortalité),
- valorisation des instruments financiers,
- impôts différés et charges d'impôts hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires
- provisions pour litiges : hypothèses sous jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Ils ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leur pays respectif. Ils font l'objet de retraitements pour

se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le groupe.

2.6. ECART D'ACQUISITION ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le groupe applique les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées depuis le 1er janvier 2010, les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 étant traités selon les anciennes normes IFRS 3 et IAS 27.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition selon laquelle les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels assumés, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée.

L'évaluation du prix d'acquisition, incluant le cas échéant le montant estimé de la juste valeur des contreparties éventuelles, est finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Conformément à IFRS 3 révisée, les ajustements éventuels du prix d'acquisition au-delà de la période de douze mois sont enregistrés en compte de résultat.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entreprise, intégrant les compléments de prix éventuels, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat. Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat, contre réserves avant le 1er janvier 2010.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la

date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) l'écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelque soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement. Une position de l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) de janvier 2013 est venue corriger les analyses sur les compléments de prix avec conditions de présence, qui doivent désormais être systématiquement considérés comme des éléments de rémunération. Cette position a un impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012 puisqu'elle s'applique au complément de prix versé aux anciens actionnaires de la société H2O.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces unités correspondent à des ensembles économiques dont l'activité continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants les uns des autres. Ce peut être des zones géographiques mais également des lignes de métiers.

Les écarts d'acquisition liés aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés dans le poste "Titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition sont reconnus dans la devise de la société acquise conformément à IAS 21.

2.7. TESTS DE DEPRECIATIONS (IAS 36)

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, ce test de dépréciation est réalisé dès que des indicateurs de perte de valeur sont observables.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ainsi que les immobilisations incorporelles en cours, un test de dépréciation est systématiquement effectué chaque année calendaire sur la base de la plus haute des valeurs suivantes :

- projection actualisée des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale,
- Prix de vente net s'il existe un marché actif.

La méthode retenue pour ces tests de dépréciation est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation.

La valeur comptable des immobilisations est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts.

La méthode prolonge à l'infini un montant normatif avec un taux de croissance. Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe. (Cf. paramètres retenus en 9.2. Dépréciation des écarts d'acquisition).

Dans le cas où le test de dépréciation annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

2.8. TRANSACTIONS INTERNES

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.9. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE (IFRS 5)

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales. Les actifs et passifs destinés à être cédés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du groupe. A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

2.10. LES TRANSACTIONS EN DEVISES (IAS 21)

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultants de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat sauf si ceux-ci constituent des actifs ou passifs de couvertures. Dans ce cas l'écart est enregistré en capitaux propres.

Au 31 décembre 2012, tous les impacts liés aux transactions en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.11. CONVERSIONS DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES (IAS 21)

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste Réserves de conversion, pour la part revenant au groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

2.12. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

2.13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

- Agencements, aménagements, installations techniques 8-10 ans,
- Matériel informatique 3-5 ans,
- Mobilier 5-7 ans.

2.14. CONTRATS DE LOCATIONS

Contrat de location financement

Les contrats de location d'actifs, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques relatifs à la propriété, sont comptabilisés comme des contrats de location financement. Les immobilisations acquises sous forme de contrat de location financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat.

Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve substantiellement les risques et avantages économiques relatifs à la propriété sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats (nets de remises ou ristournes reçue par le bailleur) sont comptabilisés en charges de l'exercice de manière linéaire au cours de la période du contrat. Conformément à l'interprétation SIC 15 relative aux avantages consentis par le bailleur au preneur dans le cadre de contrats de location simple, le Groupe comptabilise les avantages cumulés dans le cadre de franchises de loyers comme une diminution de la charge locative sur la durée du bail.

2.15. CREANCES CLIENTS ET RATTACHES

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

Le groupe a conclu en 2012 un nouveau contrat de mobilisation de créances qui transfert à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. Au 31 décembre 2012, selon les normes IFRS (IAS 39), le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

2.16. INSTRUMENTS FINANCIERS (IAS 32 ET 39)

Selon les normes IAS 32 et 39, tous les instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non. L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « trésorerie » et des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat.

Le Groupe peut disposer de programmes de mobilisation de créances commerciales dans certains pays :

- Lorsque les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement, les créances commerciales mobilisées sont maintenues au bilan dans les créances, et une dette financière est enregistrée dans l'endettement à court terme.
- Lorsque les risques sur les créances commerciales sont transférés aux organismes de financement, le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

2.17. DISPONIBILITES, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS (IAS 7 AND 39)

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

2.18. PROVISIONS POUR RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (IAS 19)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

2.19. PAIEMENT EN ACTIONS (IFRS 2)

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe peuvent bénéficier de bons de souscription d'actions, de plans d'achat et de souscription d'actions et de plans d'actions de performance.

Ces opérations, quand elles ont lieu, sont évaluées, à la date d'attribution selon le modèle de Black & Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur à la date d'attribution et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêts sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Le coût ainsi déterminé est comptabilisé en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits, la contrepartie, en situation nette dans un compte spécifique.

Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis, sauf pour ceux dont l'acquisition dépend de conditions liées au marché. Ces dernières sont considérées comme étant acquises, que les conditions du marché soient réunies ou pas, pourvu que les autres conditions de performances soient remplies.

Si les termes d'une rémunération réglée en instruments de capitaux propres sont modifiés, une charge est constatée a minima pour le montant qui aurait été reconnu si aucun changement n'était survenu.

Une charge est en outre comptabilisée pour prendre en compte les effets des modifications qui

augmentent la juste valeur totale de l'accord dont le paiement est fondé sur des actions ou qui sont favorables d'une autre façon aux membres du personnel. Elle est valorisée à la date de la modification.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont été comptabilisés selon le principe exposé ci-dessus et font l'objet d'une valorisation.

2.20. PROVISIONS (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé significatif.

2.21. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (IAS 11 ET IAS 18)

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services réalisées par l'ensemble des sociétés consolidées du groupe et au produit des ventes de licences. Le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires est fonction de la nature des prestations :

- **Prestation en régie**

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations selon IAS 11

- **Prestations en mode projet**

Dans le cas où des contrats en mode projet sont conclus avec obligation de résultat, le chiffre d'affaires et le résultat sont enregistrés conformément à IAS 18 selon la méthode de l'avancement définie par la norme IAS 11 avec les particularités suivantes :

- quand le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan,
- lorsque le résultat d'un contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts ;
- lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

2.22. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET INFORMATIONS A FOURNIR SUR L'AIDE PUBLIQUE (IAS 20)

Les subventions qui compensent les charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de manière systématique en tant que produits opérationnels dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues. Il s'agit principalement de crédits d'impôts au titre de la Recherche.

La société a consulté un cabinet spécialisé dans l'établissement des demandes de Crédit d'Impôt Recherche et a pu ainsi dégager un Crédit d'un montant de 296 milliers d'euros sur l'exercice 2012, dont la demande de restitution a été opérée sur l'exercice 2013. Le crédit d'impôt relatif à 2011 a été comptabilisé sur le résultat 2012 pour un montant de 146 milliers d'euros.

L'impact de ce crédit d'impôt recherche sur l'exercice 2012 est présenté selon la norme IAS 20 en déduction du coût des ventes.

2.23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Le poste Autres produits et charges inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles hors opérations liées à IFRS 5, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

2.24. ENDETTEMENT NET ET COUT DE L'ENDETTEMENT

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents.

2.25. IMPOTS (IAS 12)

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

2.26. RESULTAT PAR ACTION (IAS 33)

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué selon les règles édictées par IAS 33.

Le résultat par action est obtenu à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en déduction des capitaux propres.

Le résultat net par action dilué prend en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions ».

2.27. PRESENTATION DU PERIMETRE

Les comptes consolidés de VALTECH S.A. et ses filiales au 31 décembre 2012 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est précisée dans le tableau ci-dessous :

Pays	Périmètre	% intérêt 2012	% intérêt 2011	Date d'acq. ou de création	Méthode de consolidation
France	Valtech S.A.				Société mère
	Valtech Training	100%	100%	2002	Intégration globale
	Valtech Offshore			2003	Intégration globale
	Valtech Agency			2005	Intégration globale
	Valtech Technology Consulting (dormant)	100%	100%	2006	Intégration globale
	Valtech Axelboss			2006	Intégration globale
Grande Bretagne	Valtech UK	100%	100%	1996	Intégration globale
USA	Valtech Inc.	100%	100%	1997	Intégration globale
	Valtech Solution	100%	100%	2010	Intégration globale
Suède	Valtech AB	100%	100%	1999	Intégration globale
	Overland Mobile Kommunikation (dormant)	100%	100%	1999	Intégration globale
	Kiara Scandinavia AB	100%	100%	2008	Intégration globale
	Kiara	100%	100%	2008	Intégration globale
Allemagne	Valtech AG	100%	100%	2000	Intégration globale
	Valtech GmbH	100%	100%	1999	Intégration globale
	Valtech H2O GmbH	100%	100%	2011	Intégration globale
Danemark	Valtech A/S	100%	100%	2000	Intégration globale
India	Valtech India Systems Private Ltd	100%	100%	1997	Intégration globale
	Valtech India Software Services Private Limited	100%	100%	2010	Intégration globale
Hong Kong	Valtech HK Ltd	100%	100%	2000	Intégration globale
Corée du Sud	Valtech CO. Ltd	100%	100%	2000	Mise en équivalence

TUP

= Transfert Universel de Patrimoine

La société Coréenne Valtech Co Ltd contrôlée conjointement est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 3 – LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1. AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Groupe a procédé à une augmentation de capital votée lors de L'Assemblée générale du 14 mai 2012 et souscrite par compensation d'une créance détenue par VERLINVEST SA. Cette opération a permis de réduire l'endettement du Groupe pour un montant de 4,5 millions d'euros.

3.2. NOUVEAU CONTRAT D'AFFACTURAGE

Le Groupe a signé en 2012 un nouveau contrat d'affacturage en remplacement de celui jusqu'alors utilisé, générant ainsi une ligne de mobilisation de créances d'un montant maximal de 4 millions d'euros contre 3 millions pour le précédent contrat. Le contrat transfère désormais à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances, les créances ainsi cédées ne sont plus présentées à l'actif

de l'état de la situation financière du Groupe.

3.3. CONSTATATION DE L'EXTINCTION D'UNE DETTE REPOSANT SUR DES EARN OUT.

Le 1^{er} juillet 2011, la société allemande VALTECH AG a pris le contrôle opérationnel de la société allemande H2O à hauteur de 100% de son capital. La société H2O est une agence de marketing interactif sur les marchés locaux allemand, suisse et autrichien. H2O société basée à Munich conçoit et développe des campagnes, des applications de marketing on line ainsi que des plateformes de branding et d'e-commerce. Elle compte environ 30 collaborateurs.

Au 31 décembre 2011, l'allocation du prix d'acquisition de H2O avait généré un écart d'acquisition de 1 409 Milliers d'euros. Celui-ci est majoritairement constitué d'un savoir faire et d'une équipe constituée de professionnels reconnus.

Une position de l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) de janvier 2013 est venue corriger les analyses sur les compléments de prix avec conditions de présence, qui doivent désormais être systématiquement considérés comme des éléments de rémunération. Appliquée à l'acquisition de H2O, cette modification a eu pour conséquence de modifier l'allocation du complément de prix initialement estimé entre le prix d'acquisition des parts de la société et la rémunération des services rendus par les anciens actionnaires, agissant toujours en tant que dirigeants de la société. Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2011 a donc été corrigé de 1 409 milliers à 1 051 milliers d'euros. La part correspondant à des rémunérations est étalée sur l'ensemble de la durée des conditions de présence soit jusqu'au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, les performances de la société H2O sur 2012 ayant été moindres qu'attendues, le complément de prix définitif à verser par le Groupe s'est avéré moindre que l'estimation initiale. En application de la norme IFRS 3 Révisée – regroupement d'entreprises, un produit a donc été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé à hauteur de l'excédent non versé, soit 723 milliers d'euros.

NOTE 4 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Au cours de l'exercice 2012, le suivi opérationnel des activités du groupe par la direction générale a été principalement basé sur un suivi géographique. Les secteurs d'activités peuvent rassembler plusieurs pays.

Chaque secteur d'activité possède sa propre direction opérationnelle et est homogène en termes de coûts de main d'œuvre et de typologie de clientèle.

Un secteur d'activité regroupe l'ensemble des activités de la zone géographique concernée: les activités de sous-traitance vis-à-vis d'autres secteurs d'activités du Groupe ainsi que les activités vis à vis de tiers externes.

Les différents secteurs d'activités du Groupe recouvrent des opérations similaires.

Une exception à ce principe, la France où deux secteurs d'activité existent : un secteur d'activité France

pour les activités opérationnelles réalisées sur cette zone géographique et un secteur d'activité Corporate pour les activités de direction générale du groupe. L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté :

- France
- Suède
- Danemark
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Etats Unis,
- Inde
- Corporate

Les informations sectorielles du Groupe au 31 décembre 2012 sont présentées de la manière suivante :

	31-déc.-12									Total
	France (opé.)	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	France (Corp.)	Autres	E lim. Interco	
Revenus avec des t	33 709	22 260	11 138	8 942	15 100	37 845	-	4 737	-	133 731
Revenus intercomp	1 526	281	85	248	210	201	2	6 188	(8 741)	-
Total des reven	35 235	22 541	11 223	9 190	15 310	38 046	2	10 925	(8 741)	133 731
Résultat opérat	(979)	1 778	645	681	789	(3 773)	(2)	1 036	-	175
Goodwill (valeur net	2 037	791	443	-	2 044	8 086	-	2 826	-	16 227
Immobiliations	4 076	1 421	1 246	3 330	1 260	1 830	-	2 965	-	16 128
Total des Actifs	6 113	2 212	1 689	3 330	3 304	9 916	-	5 791	-	32 355
Amort. Et dépré	(2 690)	(1 052)	(977)	(3 085)	(805)	(896)	-	(2 831)	-	(12 336)
Effectifs moyen	264	136	78	39	84	311	1	430	-	1 343

	31-déc.-11									Total
	France (opé.)	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	France (Corp.)	Autres	E lim. Interco	
Revenus avec des t	34 161	19 243	8 813	7 362	7 703	31 789	-	5 975	-	115 046
Revenus intercomp	2 122	34	29	69	80	317	2	5 933	(8 586)	-
Total des reven	36 283	19 277	8 842	7 431	7 783	32 106	2	11 908	(8 586)	115 046
Résultat opérat	(917)	2 056	32	54	(969)	(3 112)	(1 899)	1 073	-	(3 682)
Goodwill (valeur net	2 037	762	445	-	2 043	8 246	-	2 984	-	16 517
Immobiliations	376	293	329	288	343	928	1 349	124	-	4 030
Total des Actifs	2 413	1 055	774	288	2 386	9 174	1 349	3 108	-	20 547
Amort. Et dépré	(438)	(218)	(111)	(95)	(92)	(356)	(60)	(248)	-	(1 618)
Effectifs moyen	259	128	66	40	57	227	-	585	-	1 362

NOTE 5 – PERSONNEL

5.1. EFFECTIF MOYEN

Nombre de personnes	31-déc.-12		31-déc.-11	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	219	45	216	42
Etats-Unis	266	45	196	31
Europe hors France	285	53	242	49
Inde	385	45	517	67
Total	1 155	188	1 171	189

5.2. SOUS TRAITANTS

Le groupe fait appel à de la sous-traitance dans le cadre de besoins ponctuels et spécifiques de compétences techniques et afin de pallier à des pics d'activité. Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen de sous traitant en équivalent temps plein.

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-12		31-déc.-11	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	25	-	34	-
Etats-Unis	130	-	163	-
Europe hors France	46	4	39	3
Inde	8	-	35	2
Total	209	4	271	5

NOTE 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL

6.1. CHARGES OPERATIONNELLES

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Salaires	(66 671)	(60 438)
Charges sociales	(15 128)	(13 041)
Rémunérations payées en actions	-	(0)
Dépréciations et amortissements	(1 922)	(1 617)
Provisions créances clients	(556)	(837)
Autres	(49 259)	(42 174)
Total charges opérationnelles par nature	(133 536)	(118 107)
Coûts des ventes	(92 587)	(79 609)
Coûts commerciaux	(11 505)	(9 537)
Coûts administratifs	(29 444)	(28 961)
Total charges opérationnelles par destination	(133 536)	(118 107)

Au 31 décembre 2012, le poste « Autres » comprend notamment 24,4 Millions d’euros de charges de sous-traitance et 10,4 Millions d’euros de charges immobilières incluant les loyers et les charges d’entretiens afférentes.

En 2012, les crédits d’impôt recherche relatifs à 2011 et 2012 ont été comptabilisés en déduction du coût des ventes pour 442 milliers d’euros sur la ligne « Autres » des charges opérationnelles pour des montants respectifs de 146 milliers d’euros et 296 milliers d’euros.

6.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Plus ou (moins) value sur cession	-	-
Dépréciation des actifs	-	-
Coûts de restructuration	(374)	(680)
Autres	354	-
Total autres charges opérationnelles par nature	(20)	(680)

La dépréciation des actifs concerne les écarts d’acquisition selon le détail donné en Note 9 – Ecart d’acquisition.

6.3. E.B.I.T.D.A.

L’EBITDA est défini comme l’Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization et constitue un élément de mesure interne au groupe. L’objectif de cet élément de mesure interne est de mesurer l’impact sur la liquidité du groupe de la performance de l’activité.

L’EBITDA de la période est calculé comme suit :

- Résultat opérationnel (tel que présenté au compte de résultat) auquel sont ajoutées :
- la totalité des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles présentées dans l’état de la situation financière,
- la totalité des mouvements de dépréciations des actifs présentés dans l’état de la situation financière (comptes clients et écarts d’acquisition principalement),
- la totalité des dotations et reprises de provisions présentées dans l’état de la situation financière.

	31-déc.-12			31-déc.-11		
	Activités courantes	Activités non courante	2012	Activités courantes	Activités non courantes	2011
RESULTAT OPERATIONNEL	195	(20)	175	(3 061)	(680)	(3 741)
Amortissements, dépréciations et provisions	(2 427)	559	(1 868)	(2 462)	595	(1 867)
dont coûts de ventes	(969)	-	(969)	(913)	-	(913)
dont coûts commerciaux	(67)	-	(67)	(47)	-	(47)
dont coûts de administratifs	(1 391)	-	(1 391)	(1 502)	-	(1 502)
dont autres coûts opérationnels	-	-	-	-	-	-
dont coûts de restructuration	-	559	559	-	595	595
dont écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
E.B.I.T.D.A	2 622	(579)	2 043	(599)	(1 275)	(1 874)

NOTE 7 – RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Charges d'intérêts sur dettes financières	(580)	(501)
Produits financiers	39	37
Coût net de l'endettement	(541)	(464)
Variation des provisions sur actifs non courants	-	1
Autres produits (charges) financiers	(207)	(124)
Différences de change	(225)	(151)
Autres charges et produit financiers	(432)	(274)
Résultat financier	(973)	(738)

NOTE 8 – IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES

8.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt de la période peut être analysée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Produit (charges) d'impôts exigible	(446)	(456)
Variation des impôts différés	(284)	(167)
Total	(730)	(623)

8.2. PREUVE D'IMPOTS

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice au résultat avant impôts au 31 Décembre 2012. L'impôt sur les sociétés théorique de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice de la mère (33,33% en 2012 pour VALTECH SA) au résultat avant impôts au 31 Décembre 2012.

	31-déc.-12	31-déc.-11
Résultat net	(2 097)	(5 096)
Charges d'impôt	730	623
Résultat des sociétés mis en équivalence	570	(5)
Résultat avant impôts	(797)	(4 478)
Produits (Charges) d'impôts théorique	266	1 493
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-
Autres différences permanentes	158	(190)
Consommation de déficits reportables antérieurs n'ayant pas donné lieu préalablement à reconnaissance d'impôt différé actif	521	-
Créances d'impôt non reconnues sur la période	(1 931)	(2 064)
Résultat non soumis à impôts	-	-
Effet de la différence des taux d'impôts	256	151
Autres	-	(13)
Produits (Charges) réels d'impôt	(730)	(623)
Taux effectif d'impôt	34,8%	12,2%

8.3. IMPOTS DIFFERES

La ventilation par nature des impôts différés au 31 décembre 2012 se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	Immobilisations corporelles	Déficits reportés en avant	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	596	1 435	(178)	1 853
Eléments comptabilisés en résultat	(9)	-	(159)	(168)
Effets des variations de change	2	22	(3)	21
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	589	1 457	(340)	1 706
Eléments comptabilisés en résultat	(159)	-	(125)	(284)
Effets des variations de change	(2)	(14)	(5)	(21)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	428	1 443	(470)	1 401

L'analyse par nature des impôts différés se présente de la manière suivante :

	31-déc.-12			31-déc.-11		
	IDA	IDP	2012	IDA	IDP	2011
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Provisions et avantages au personnel	-	-	-	-	-	-
Déficits reportés en avant	1 443	-	1 443	1 457	-	1 457
Autres éléments	428	(470)	(42)	589	(339)	250
Total	1 871	(470)	1 401	2 046	(339)	1 707
Effet de la compensation	-	-	-	-	-	-
Impôts comptabilisés	1 871	(470)	1 401	2 046	(339)	1 707

Les déficits reportables pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été reconnu représentent un montant de 20.491 milliers d'euros. Seuls sont comptabilisés les impôts différés actifs pour lesquels la recouvrabilité est reconnue à travers des perspectives futures d'imputation dans le cadre d'une continuité de l'exploitation moyen terme.

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Valtech SA	13 410	13 153
Valtech Training (France)	249	27
Valtech Ltd	198	374
Valtech AG (Allemagne)	498	706
H2O (Allemagne)	3	3
Valtech Inc	5 716	4 196
Valtech Systems Private Limited	417	764
Total	20 491	19 223

NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION

9.1. ECARTS D'ACQUISITION

L'évolution des écarts d'acquisition sur la période peut se présenter de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ADEA	Synaris	H2O	Majoris	Valtech A/S	ACDSI	Kiara	Total
	Usa	Allemagne		Inde	Danemark	France	Suède	
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	8 375	992	-	3 016	444	2 037	758	15 622
Augm. sur acquisition filiale	24	-	1 410	-	-	-	-	1 434
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	208	-	-	(389)	-	-	-	(181)
Dépréciation sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Correction	-	-	(358)	-	-	-	-	(358)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	8 607	992	1 052	2 627	444	2 037	758	16 517
Augm. sur acquisition filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	(520)	-	-	202	(1)	-	33	(286)
Dépréciation sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	8 087	992	1 052	2 829	443	2 037	791	16 231

Le 1^{er} juillet 2011, la société allemande VALTECH AG a pris le contrôle opérationnel de la société allemande H2O. 100% des titres ont été acquis par Valtech AG. La société H2O est une agence de marketing interactif sur les marchés locaux allemand, suisse et autrichien. H2O société basée à Munich conçoit et développe des campagnes, des applications de marketing on line ainsi que des plateformes de branding et d'e-commerce. Elle compte environ 30 collaborateurs. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 1.051 milliers d'euros (cf. note 3.3).

Le 15 décembre 2010, la société a fait l'acquisition, des activités américaines et indiennes de la société américaine de conseil ADEA spécialisée dans les technologies et les solutions digitales. Ce sont les filiales américaines (VALTECH Solutions) et indiennes (V.S.S.L.) du groupe VALTECH qui se sont portées acquéreuses des fonds de commerce des activités d'ADEA dans chacun des pays

9.2. TEST DE DEPRECIATION

Taux d'actualisation et analyse de sensibilité

Les taux d'actualisation pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers sont les suivantes :

Paramètres d'actualisation	France	USA	Allemagne	Danemark	Suede	Inde
Taux de rémunération des actifs sans risques	4,8%	3,9%	4,7%	4,9%	4,4%	8,3%
Prime de risque	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%
Beta endetté	0,94	1,09	0,94	0,94	0,94	0,94
Risque pays	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%
Coût du capital	10,4%	10,5%	10,3%	10,5%	10,0%	16,9%
Taux de rémunération des actifs sans risques	4,8%	3,9%	4,7%	4,9%	4,4%	8,3%
Spread	2,5%	3,0%	3,0%	2,5%	2,5%	3,0%
Taux d'impôt	33,3%	35,0%	30,0%	25,0%	26,3%	30,0%
Coût de la dette	4,8%	5,0%	5,5%	5,5%	5,1%	7,9%
Moyenne peer Gearing	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%
Ratio Dettes / capitaux propres	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%
Ratio Dettes / capitaux propres	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%

- Les données Risk Free rate, Peer Gearing ont comme origine « Capital IQ « Standard & poors »
 - Les données Beta ont comme origine « Reuters »
 - Les données Market premium ont comme origine « Damodaran USA »
 - Les données spread et income tax rate sont des données de marchés.
- Au 31 décembre 2011 en France le coût du capital retenu était de 9,8% et le coût de l'endettement avant impôt de 4,9%.
 - Au 31 décembre 2010 le coût du capital retenu était de 10,85% et le coût de l'endettement avant impôt de 5,33%.

Au 31 décembre 2012, chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) a été testée séparément.

- Pour la France, une prime de risque spécifique à l'UGT testée a été prise en compte à hauteur de 2,1%.
- Pour les Etats-Unis, la prime de risque spécifique à l'UGT est de 2 %.
- Pour l'Allemagne, la prime de risque spécifique à l'UGT est de 2%.
- Pour l'Inde, la prime de risque spécifique à l'UGT est de 6% et le risque pays est de 3,2%
- Il n'y a pas de prime de risque spécifique pour les autres UGT.

Les tests ont été probants et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

En 2012, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini est la suivante :

Impact sur la valeur d'utilité de l'UGT en K€		Taux d'actualisation - 1 point	Taux d'actualisation + 1 point	Taux de croissance + 1 point	Taux de croissance - 1 point
Adea	USA	2 336 873	(1 928 709)	1 527 986	(1 260 340)
Synaris AG & H2O	Allemagne	2 319 339	(1 878 363)	1 574 388	(1 282 835)
Majoris	Inde	294 434	(255 804)	159 451	(138 471)
Valtech A/S	Danemark	2 777 957	(2 177 215)	1 943 611	(1 530 077)
Acdsi	France	771 828	(627 339)	501 894	(408 950)
Kiara	Suède	6 268 857	(4 856 736)	4 537 811	(3 529 408)

En 2012, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini n'aurait pas d'incidence sur la dépréciation des écarts d'acquisition et sur le résultat de l'exercice.

En 2012, les taux d'actualisation qui équilibreraient la valeur économique des écarts d'acquisition et les valeurs comptables au 31/12/2012 sont les suivants :

Valeur maximale du taux d'actualisation avant perte de valeur		
Entité concernée	Pays	Taux
ADEA	USA	17,4%
Synaris AG & H2O	Allemagne	29,1%
Majoris	Inde	23,5%
Valtech A/S	Danemark	46,5%
Acdsi	France	15,5%
Kiara	Suède	54,6%

HYPOTHESES CLES ET ANALYSE DE SENSIBILITE (IAS 36.134)

La valeur d'utilité de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) a été calculée en fonction d'hypothèses clés issues du budget interne approuvé par le conseil d'administration et identifiées pour chaque UGT. Ces hypothèses peuvent être la croissance des revenus, l'évolution des taux de marge brute, l'évolution des charges administratives ou d'autres hypothèses appropriées pour l'UGT considérée. Une analyse de sensibilité est effectuée pour mesurer l'impact de la variation raisonnablement possible d'hypothèses clés sur la valeur d'utilité de chaque UGT.

Le taux de rentabilité retenu en valeur terminale pour les UGT concernées est le reflet de l'expérience

passée sur ces UGT et qui apparaît raisonnable par rapport aux prévisions dont dispose le groupe à la date de clôture

Adea (USA et Inde) :

Le budget interne est établi sur une période de 5 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus, l'évolution du taux de marge brute et le taux de coûts commerciaux et administratifs par rapport aux revenus.

L'hypothèse de croissance des revenus diffère peu des performances passées. Les hypothèses de taux de marge brute et de taux de coûts commerciaux et administratifs reposent sur une amélioration d'environ 6% du taux de marge brute et d'environ 3% du taux de coûts commerciaux et administratifs.

Nous estimons au 31 décembre 2012 que le minimum de variation de la marge brute serait une augmentation de 5%. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

Synaris AG & H2O (Allemagne)

Le budget interne est établi sur une période de 5 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances réalisées en 2012.

Nous estimons au 31 décembre 2012 qu'au minimum les revenus ne pourraient pas décroître et que le minimum de variation de la marge brute serait une augmentation de 5%. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

Majoris (Inde) :

Le budget interne est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances réalisées en 2012, avec une croissance marquée en 2013.

Nous estimons au 31 décembre 2012 qu'au minimum la progression des revenus serait de 2% et que la variation de la marge brute pourrait être légèrement inférieure à celle prévue. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

Valtech A/S (Danemark)

Le budget interne est établi sur une période de 5 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances réalisées en 2012.

Nous estimons au 31 décembre 2012 qu'au minimum les revenus et la marge brute pourraient rester stables par rapport à 2012. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

Acpsi (France)

Le budget interne est établi sur une période de 5 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. L'hypothèse de croissance des revenus est plus favorable que la performance de 2012 ; nous estimons que le positionnement de cette UGT sur le marché du digital permet d'atteindre cet objectif. L'hypothèse de taux de marge brute est une amélioration de 10% à l'horizon du budget interne par rapport à la performance de 2012. Cette hypothèse est justifiée par la mise en place d'une nouvelle organisation opérationnelle dont le but est d'améliorer la marge brute.

Nous estimons au 31 décembre 2012 que le minimum de variation de la marge brute serait une

augmentation de 2%. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

Kiara (Suède)

Le budget interne est établi sur une période de 5 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances réalisées en 2012.

Nous estimons au 31 décembre 2012 qu'au minimum la variation de la marge brute serait une diminution de 2%. Toutes choses égales par ailleurs, cette variation, qui reste inférieure au budget interne que le management s'est donné les moyens d'atteindre, n'entraînerait pas de dépréciation des actifs de l'UGT.

NOTE 10 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels achetés	Logiciels créés pour usage	Total
Au 31 décembre 2011			
Valeurs brutes	2 356	-	2 356
Amortissements	(2 134)	-	(2 134)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	222	-	222
Augmentations	141	-	141
Cessions	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Différence de conversion	(1)	-	(1)
Amortissements	(164)	-	(164)
Amortissements exceptionnels	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Au 31 décembre 2012			
Valeurs brutes	2 391	-	2 391
Amortissements	(2 193)	-	(2 193)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	198	-	198

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations dans les immobilisations corporelles peuvent se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements	Mobiliers de bureau	Matériels informatiques	Autres	Location financière	Total
Au 31 décembre 2011						
Valeurs brutes	3 447	1 808	6 676	1 125	280	13 335
Amortissements	(1 875)	(1 279)	(5 108)	(984)	(280)	(9 525)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	1 572	529	1 568	141	-	3 809
Augmentations	112	248	1 150	43	-	1 553
Cessions	-	-	(3)	-	-	(3)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion	3	5	(13)	(2)	-	(7)
Amortissements	(395)	(193)	(1 086)	(84)	-	(1 758)
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012						
Valeurs brutes	3 558	1 988	7 425	487	279	13 737
Amortissements	(2 267)	(1 399)	(5 809)	(388)	(279)	(10 142)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	1 291	589	1 616	99	-	3 595

NOTE 12 – ACTIFS FINANCIERS

Les variations dans les actifs financiers se présentent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants	Dépôt	Autres investissements à long terme	Total
Au 31 décembre 2011					
Valeurs brutes	510	132	2 961	-	3 603
Amortissements	-	(76)	-	-	(76)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	510	56	2 961	-	3 527
Augmentations et reclassements	60	120	-	-	180
Cessions	-	(56)	(64)	-	(120)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-
Autres variations	(570)	-	-	-	(570)
Au 31 décembre 2012					
Valeurs brutes	-	120	2 897	-	3 017
Amortissements	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	-	120	2 897	-	3 017

Les dépôts correspondent à des dépôts et cautions versés dans le cadre des locations immobilières des sociétés du Groupe.

- **Titres mis en équivalence**

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une société coréenne. A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les données financières de cette société peuvent se synthétiser de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Actifs courants	1 857	2 513
Actifs non courants	300	255
Dettes courantes	2 241	1 764
Dettes non courantes	-	-
Revenus	7 182	5 084
Charges	(8 304)	(5 073)
Résultat net	(1 122)	11

NOTE 13 – CREANCES COURANTES

13.1. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les variations de l'exercice des créances clients et comptes rattachés au 31 décembre 2012 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	
Valeur nette au 31 décembre 2011	35 630
dont Valeur brute	36 775
dont Provision pour dépréciation	(1 145)
Variation	965
Mouvement des provisions	184
Différence de conversion	12
Variation de périmètre	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	(351)
Valeur nette au 31 décembre 2012	36 256
dont Valeur brute	37 217
dont Provision pour dépréciation	(961)

Les créances clients net des provisions pour dépréciation au 31 décembre 2012 se répartissent par date d'échéance comme suit :

Balance agée des créances non provisionnées	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	26 962	24 251
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	4 390	7 082
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	1 581	1 406
Echues depuis plus de 90 jours	3 323	2 891
Total	36 256	35 630

Les variations de l'exercice des provisions pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés au 31 décembre 2012 se présentent de la manière suivante :

Mouvement des créances douteuses	31-déc.-12	31-déc.-11
Au 1er janvier	(1 145)	(419)
Provision pour créances douteuses	(181)	(856)
Créances irrécouvrables	178	-
Créances recouvrées pendant l'exercice	-	-
Reprise de provisions	190	174
Incidence de l'impairment	-	-
Ecart de conversion	(3)	(44)
Au 31 décembre	(961)	(1 145)

Le détail au 31 décembre 2012 par date d'échéance des provisions pour dépréciation se présente comme suit :

Balance agée des créances provisionnées	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	-	-
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	-	(12)
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	-	(2)
Echues depuis plus de 90 jours	(961)	(1 131)
Total	(961)	(1 145)

13.2. AUTRES CREANCES

	31-déc.-12	31-déc.-11
Créances fiscales et sociales	2 115	1 972
Autres créances	775	351
Charges constatées d'avance	1 668	1 638
Total	4 558	3 961

Au 31 décembre 2010, le poste Autres créances correspondait principalement au produit de cession de l'activité Axelboss, non encore encaissé à cette date. Cette créance a été encaissée au cours de l'exercice 2011.

NOTE 14 – CAPITAL

14.1. CAPITAL

Au 31 décembre 2012, le capital de VALTECH S.A., d'un montant de 2.570.464,43 euros est composé de 169.793.551 actions ordinaires d'un nominal de 0,015 euros. Il est entièrement libéré. Les variations sur la période se présentent de la manière suivante :

Nombre d'actions	31-déc.-12	31-déc.-11
Au 1er janvier	154 793 551	155 008 451
Augmentation de capital	15 000 000	-
Réduction de capital	-	(214 900)
Levées d'option	-	-
Au 31 décembre 2012	169 793 551	154 793 551

Le Groupe a procédé à une augmentation de capital votée lors de L'Assemblée générale du 14 mai 2012 et souscrite par compensation d'une créance détenue par VERLINVEST SA. Cette opération a permis de réduire l'endettement du Groupe pour un montant de 4,5 millions d'euros. Le capital social a été augmenté de 227.081,45 euros.

14.2. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Conformément à la résolution 11 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2011, la société a supprimé les 214 900 actions d'autocontrôles affectées au plan de souscription d'actions expirant le 29 mai 2010. Ce plan n'a fait l'objet d'aucune souscription. Au 31 décembre 2012, le Groupe ne possède plus d'actions d'autocontrôle.

14.3. RESULTAT DE BASE PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

La réconciliation entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action peut être présentée de la manière suivante :

	Perte nette	Nombre moyen d'actions	Résultat par action
2012			
Résultat de base par action	(2 097)	169 793 551	(0,01)
Effets dilutif des stocks options			
Résultat par action dilué	(2 097)	169 793 551	(0,01)
2011			
Résultat de base par action	(5 096)	154 878 922	(0,03)
Effets dilutif des stocks options			
Résultat par action dilué	(5 096)	154 878 922	(0,03)

NOTE 15 – PROVISIONS

15.1. EVOLUTION DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Litiges	Loyers pour locaux inutilisés	Engagement de retraite	Autres	Total
Au 31 décembre 2010					
Dont Courant	687	722	178	59	1 646
Dont non courant	-	1 405	225	-	1 630
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	687	2 127	403	59	3 276
Augmentations	460	-	95	-	555
Reprise	-	-	-	-	-
Reprise (utilisation)	(458)	(578)	-	-	(1 036)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	6	(183)	(62)	(5)	(244)
Autres variations	296	33	(21)	(54)	254
Au 31 décembre 2011					
Dont Courant	991	529	125	-	1 645
Dont non courant	-	870	291	-	1 161
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	991	1 399	416	-	2 806
Augmentations	98	-	274	29	401
Reprise	(206)	-	-	-	(206)
Reprise (utilisation)	-	(559)	-	-	(559)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	(2)	20	-	-	18
Autres variations	-	-	(11)	40	29
Au 31 décembre 2012					
Dont Courant	881	531	187	69	1 668
Dont non courant	-	329	491	-	820
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	881	860	678	69	2 488

15.2. PROVISIONS POUR COUVERTURE SOCIALE, ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI.

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. Les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée. Au-delà des régimes de base, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et, dans ce dernier cas, totalement ou partiellement couverts

par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

- Régimes de retraite à cotisations définies

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

- Régimes de retraite à prestations définies

La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection des salaires futurs et de revalorisation des rentes versées.

Les engagements postérieurs à l'emploi sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 2.17. Pour les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges.

- Couverture sociale

Suite à la restructuration courant l'année 2011 des activités du groupe aux Etats Unis d'Amérique, le programme de couverture médicale a été entièrement externalisée et les entités américaines n'ont plus à rembourser les dépenses médicales de moins de 50 000 € pour les régimes de remboursement de frais médicaux.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées par pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Les avantages sociaux sont reconnus dans les états financiers du Groupe suivant la répartition suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Inde	Etats Unis	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	225	162	15	402
Couts des services rendus	66	29	-	95
Autres variations	-	(47)	(15)	(62)
Différence de conversion	-	(20)	-	(20)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	291	124	-	415
Couts des services rendus	200	103	-	303
Autres variations	-	(29)	-	(29)
Différence de conversion	-	(11)	-	(11)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	491	187	-	678

Au 31 décembre 2012, les taux d'actualisation font référence au taux Iboox 20 ans. Les années précédentes, les taux d'actualisation faisaient référence au taux de rémunération des obligations d'Etat sur une période de 20 ans (indice Reuters).

Hypothèses	31-déc.-12	31-déc.-11
Taux d'actualisation	2,7%	4,5%
Augmentation des salaires	2,0%	2,0%
Date de départ à la retraite	63	63

15.3. PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Des discussions avec un client américain, relatives à la réception définitive d'un contrat sont toujours en cours. La direction de la filiale américaine, comme celle du groupe, considère qu'une provision totale de 250 KUSD, incluses dans le solde des provisions au 31 décembre 2012 couvre le risque estimé.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel non provisionné susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

Les reprises de provisions de l'exercice concernent notamment des reprises de litiges prud'homaux avec d'anciens employés.

15.4. PROVISIONS POUR LOCAUX VIDES

L'évolution de la provision pour locaux vides est principalement liée aux reprises de provision pour la partie des loyers sur nos bureaux sous utilisés à Dallas, (Etats-Unis) et à Londres (Angleterre)

Ces provisions couvrent la totalité des loyers jusqu'à la fin des baux, minorés des sous locations potentielles si celles-ci sont jugées suffisamment probables au regard du marché local de l'immobilier.

NOTE 16 – DETTES COURANTES – NON COURANTES

16.1. DETTES NON COURANTES

Le Groupe n'a pas eu à déclarer de dettes non courantes.

16.2. DETTES COURANTES

Les autres dettes courantes se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
Dettes fiscales et sociales	10 685	12 267
Avances clients	2 451	1 508
Produits constatés d'avance	2 769	4 366
Autres	544	490
Dettes courantes	16 449	18 631

16.3. DETTES FOURNISSEURS

La balance âgée des dettes fournisseurs se présente de la façon suivante :

Balance âgée des dettes fournisseurs	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	11 043	6 922
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	846	1 538
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	498	958
Echues depuis plus de 90 jours	1 104	2 615
Total	13 491	12 033

Les variations des dettes fournisseurs sur l'exercice se présentent de la façon suivante :

Mouvement des dettes fournisseurs	31-déc.-12	31-déc.-11
Au 1er janvier	12 033	11 412
Variation	1 396	456
Ecart de conversion	3	2
Variation de périmètre	-	242
Autres mouvements (IAS 32-39)	59	(79)
Au 31 décembre	13 491	12 033

NOTE 17 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE,

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Le groupe a conclu en 2012 un nouveau contrat de mobilisation de créances pour un montant maximum de 4.000 milliers d'euros (contre 3.000 milliers précédemment). Ce contrat transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. Au 31 décembre 2012, selon les normes IFRS (IAS 39), le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan. Ces dernières s'élèvent à 2.382 milliers d'euros.

	31-déc.-12	31-déc.-11
Trésorerie et équivalent	3 901	6 236
Découvert	(3 564)	(2 451)
Mobilisation de créances	-	(574)
Total	337	3 211

NOTE 18 – DETTES FINANCIERES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

18.1. ANALYSE DE LA DETTE PAR NATURE

	31-déc.-12	31-déc.-11
Emprunts	9	1 143
Locations financières	-	-
Dettes financières non courantes	9	1 143
Emprunts	5 826	9 403
Locations financières	-	-
Découvert bancaires	3 564	3 025
Dettes financières courantes	9 390	12 428
Dettes financières totales	9 399	13 571

18.2. ANALYSE DE LA DETTE PAR ECHEANCES

	31-déc.-12	31-déc.-11
Maturité inférieure à 1 an	9 390	12 428
Maturité entre 1 et 5 ans	9	1 143
Maturité supérieure à 5 ans	-	-
Dettes financières totales	9 399	13 571

18.3. ANALYSE DE LA DETTE PAR DEVICES

	31-déc.-12	31-déc.-11
Dettes libellées en euros	2 394	8 525
Dettes libellées en livres sterlings	604	269
Dettes libellées en dollars US	6 401	4 776
Dettes libellées en Roupie indienne	-	-
Dettes libellées en Couronnes danoises	-	-
Dettes libellées en Couronnes Suédoises	-	-
Dettes financières totales	9 399	13 570

18.4. ANALYSE DE LA DETTE PAR TAUX

L'ensemble de la dette du groupe est à taux variable court ou moyen terme.

Aucune couverture de taux n'a été mise en place.

18.5. CONTRATS DE FINANCEMENT

La plupart des contrats de financement conclus par le Groupe contiennent les clauses habituelles en cas de défaillance ou d'évolution défavorable significative de VALTECH S.A. et de ses filiales. En vertu de ces clauses, la dégradation significative de la situation financière du Groupe peut causer l'exigibilité d'une partie significative ou même de la totalité de ses lignes de crédit.

NOTE 19 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs.

L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du groupe. Le groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le groupe n'a pas contracté de dérivés ni aucun swaps de taux d'intérêt.

19.1. GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le montant total des actifs libellés en devises autres que la monnaie du groupe (USD, GBP, SEK, DKK, INR) relatif aux sociétés situées dans la zone hors euro est synthétisé dans le tableau ci-après. Ces montants ne font pas l'objet d'une politique de couverture.

Sur l'exercice 2012, la variation des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres consolidés sur les actifs nets exposés au risque de change est de 3 milliers d'euros.

Répartition par devise en milliers d'euros	EUR	USD	INR	SEK	DKK	GBP	AUTRES	TOTAL
au 31/12/2012								
Actif	25 411	19 376	5 419	9 877	5 079	4 337	105	69 606
Passif hors capitaux propres	18 886	9 592	2 061	6 409	2 453	2 933	-	42 334
Position nette avant couverture (en euros)	6 526	9 784	3 359	3 468	2 626	1 404	105	27 272
Couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture (en euros)	6 526	9 784	3 359	3 468	2 626	1 404	105	27 272

Le groupe est principalement exposé à l'USD. Une appréciation de 10% de l'USD entraînerait une augmentation de l'actif net converti en euro d'environ 978 milliers d'euros. Une dépréciation de 10% de l'USD entraînerait une diminution de l'actif net converti en euro d'environ 978 milliers d'euros.

19.2. GESTION DU RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2012, le groupe Valtech est exposé au risque de Taux d'intérêts à deux titres :

- **Les financements**

L'ensemble des financements du groupe Valtech sont des financements court terme indexés sur des taux court terme spécifiques à chaque pays. Le groupe Valtech encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de chaque indice pour la partie tirée des lignes de crédits détaillé à la note 18.3

Une variation de 1% des indices à la hausse aurait un impact négatif de 95 milliers d'euros sur le résultat net avant impôt du groupe Valtech.

Le groupe n'a pas mis de couverture de taux en place.

- **Les cautions bancaires**

L'ensemble des cautions bancaires de Valtech sont des cautions bancaires indexées sur des taux fixe spécifique à chaque pays. Le groupe a donné des cautions bancaires à hauteur de 2.817 milliers d'euros.

19.3. RISQUE DE LIQUIDITE

Le financement du groupe au 31 décembre 2012 repose sur principalement sur deux lignes de financement.

1°) Une ligne de mobilisation de créances de 4 millions d'euros conclue par Valtech SA. Ce contrat transfert à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances.

2°) Un emprunt bancaire aux Etats Unis court terme pour un montant de 5.642 milliers d'euros, devenu exigible immédiatement et dont les principaux termes et conditions du renouvellement ont fait l'objet d'un

accord écrit. .

Au 31 décembre 2012, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant total de 2.867 milliers d'euros.

Il n'existe à ce jour aucun élément qui pourrait indiquer que le groupe ne dispose pas des moyens de financement nécessaire à son activité.

19.4. RISQUE SUR ACTIONS ET AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

Compte-tenu de la composition de son portefeuille de valeurs mobilières de placement, le groupe n'est pas exposé au risque de fluctuation de cours.

NOTE 20 – PAIEMENT EN ACTIONS

Le Groupe VALTECH peut être amené à mettre en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de Personnel. Le dernier plan est arrivé à échéance en mai 2010. Au 31 décembre 2012, aucun plan n'est plus actif.

20.1. MOUVEMENTS DANS LES PLANS D'OPTIONS DURANT LA PERIODE

Il n'y a pas eu de mouvement relatif aux plans d'options sur actions en cours durant la période.

20.2. PLANS D'OPTIONS AU 31 DECEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, tous les plans d'options sont arrivés à échéance.

20.3. JUSTE VALEUR DES OPTIONS ALLOUES DURANT LA PERIODE

Il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution d'action sur 2012.

20.4. INCIDENCE DES PAIEMENTS EN ACTIONS

Au cours de l'exercice 2011 aucune incidence des paiements en actions n'a été enregistrée dans le compte de résultat du Groupe. En 2010, une charge de 12 milliers d'euros avait été comptabilisée. En 2009, une

charge de 29 milliers d'euros avait été comptabilisée.

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent se présenter de la manière suivante:

21.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements liés aux locations simples peuvent être présentés de la manière suivante:

Locations	31-déc.-12	31-déc.-11
Moins d'un an	5 136	5 657
Entre un et cinq ans	10 344	13 436
Au-delà de 5 ans	33	-
Engagement de locations	15 513	19 093

Il s'agit principalement d'engagements liés aux locations immobilières.

21.2. GARANTIES DONNEES

Le Groupe VALTECH a consenti les garanties suivantes:

Garanties données	31-déc.-12	31-déc.-11
Garanties dans le cadre des baux immobiliers	2 976	3 917
Garantie de bonne fin	1 666	1 696
Garantie liées aux moyens de financement	6 497	5 277
Garantie d'actif liée à une cession d'activité	-	700
Engagement total	11 139	11 590

- Garantie donnée dans le cadre de baux immobiliers :
Il s'agit principalement d'une garantie bancaire consentie en Angleterre au bailleur des locaux de Londres. Cette garantie couvre la totalité des loyers résiduels. Au 31 décembre 2012, le montant de loyers dus représente 2.942 milliers d'euros.
- Garantie donnée de bonne fin :
Dans le cadre de certains appels d'offre, en particulier, nord américain, une garantie bancaire de bonne fin appelée « performance bond » est exigée. Il s'agit principalement d'une garantie consentie aux Etats Unis d'Amérique au profit du client County of Durham pour un montant de 1.557 milliers d'euros.
- Garantie donnée liée aux moyens de financement :
Certaines lignes de crédit dont bénéficie Valtech font l'objet de garantie. Au 31 décembre 2012, la principale ligne de crédit, tirée à hauteur de 5.765 milliers d'euros, est la ligne de crédit conclue par VT Solutions aux Etats Unis d'Amérique. Cette ligne de crédit est contre garantie par les actifs de la filiale.

- Garantie donnée liée à une cession d'activité :
Cette garantie est venue é échéance le 31 octobre 2012. Pour mémoire, une garantie a été donnée à la société SIA, relative aux informations données sur l'activité Axelboss achetée. En cas d'inexactitude dans l'une des déclarations données par VALTECH le Cédant s'engageait à indemniser le Cessionnaire de tous dommages matériels induis dans la limite d'un montant global de 700.000 euros. La société n'a pas été appelée au titre de cette garantie.

21.3. CLAUSES DE VARIATION DE PRIX

Au 31 décembre 2011, lors de l'acquisition d'H2O, la société estimait devoir verser en 2012 et 2013 des compléments de prix à hauteur de 1.775 milliers d'euros. Ce montant était d'une part calculé sur les actions pour 1.340 milliers d'euros et les rémunérations à étaler pour 435 milliers d'euros.

Le complément de prix de 435 milliers d'euros pour les collaborateurs salariés actionnaires avait été estimé à date au meilleur des connaissances de la société, et fait l'objet d'une reconnaissance en charges sur la période considérée (2012 – 2013) prorata temporis en fonction de la réalisation des conditions d'octroi.

Au 31 décembre 2012, le groupe a constaté qu'il n'aurait pas à verser la totalité des compléments de prix estimés au 31 décembre 2011. Il en résulte que la dette comptabilisée au 31 décembre 2012 au titre des rémunérations restant à verser aux anciens actionnaires s'élève à 131 milliers d'euros.

21.4. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises du Groupe VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 16 576 heures au 31 décembre 2012 (10 988heures au 31 décembre 2011).

21.4. GARANTIES REÇUES

Le Groupe ne détient pas de garantie octroyée par des tiers à son profit. Les garanties reçues d'établissements financiers à son profit et émises à sa demande sont présentées en Garantie Données.

NOTE 22 – PARTIES LIEES

22.1. PARTIES LIEES

Les transactions (incluant les honoraires de missions d'assistance spécifiques de S. Lombardo) conclues à des conditions normales de marché entre le groupe et les parties liées, sont les suivantes :

Société	Prestations	Lien	31-déc.-12	31-déc.-11
Siegco	Conseil	Actionnaire Valtech	-	-
Verlinvest	Conseil	Actionnaire Siegco	-	-
Verlinvest	Financière	Actionnaire Siegco	-	32
Dendrobium	Conseil	Société Sebastien Lombardo	-	75
Sky Jet	Conseil	Société Sebastien Lombardo	504	475
Executive technol	Conseil	Société Thomas Nores	431	500
Autres	Conseil		-	-
			935	1 082

22.2. SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Les transactions avec les entreprises sur lesquelles le groupe VALTECH exerce une influence notable et comptabilisées selon la méthode de mises en équivalence ne sont que des transactions courantes effectuées au prix du marché pour des montants non significatifs au regard de l'activité du groupe. Les soldes bilanciers à la clôture de l'exercice sont également non significatifs.

22.3. REMUNERATIONS BRUTES ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION

Rémunération des mandataires sociaux de Valtech SA due au titre de l'exercice 2012 :

Aucun des mandataires sociaux de VALTECH S.A., société mère du groupe, ne perçoit en cette qualité de rémunération. La rémunération des mandats sociaux, au titre de l'exercice 2012 se présente de la manière suivante :

	31-déc.-12	31-déc.-11
Avantage court terme	-	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-
Jetons de présence	-	-
Avantage en nature	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
Charge de la période	-	-

Le Président Directeur Général de Valtech SA, Sébastien Lombardo, ne perçoit ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Ces honoraires sont détaillés dans la note 22.1.

	31-déc.-12	31-déc.-11
Avantage court terme	-	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-
Jetons de présence	-	-
Avantage en nature	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
Charge de la période	-	-

Olivier Padiou a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Valtech SA le 21 décembre 2012. Au 31 décembre 2012, Olivier Padiou n'est donc plus mandataire social de Valtech SA. Pendant la période de l'année 2012 où Olivier Padiou était encore mandataire social, il n'a perçu ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que Olivier Padiou conservant sa fonction de directeur opérationnel, celui-ci a conserve son contrat de travail et perçoit à ce titre une rémunération. Cette rémunération est détaillée dans le paragraphe « Montants alloués aux membres du comité exécutif ».

Aucun système de régime de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Jeton de présence

Aucun jeton de présence n'a été distribué au cours de l'exercice 2012 et 2011.

22.4. MONTANTS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

Montants alloués aux membres du comité exécutif

Les montants alloués aux 4 membres du comité exécutif du groupe VALTECH sous forme de rémunération ou d'honoraires comptabilisés au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 1.905 milliers d'euros. Au titre de l'exercice 2011, les rémunérations ou honoraires comptabilisés alloués aux 5 membres 2011 du comité exécutif du groupe VALTECH s'élevaient à 2.154 milliers d'euros.

Pour l'exercice 2012, ce montant se compose de 935 milliers d'euros d'honoraires, détaillés dans la note 22.1 et de 970 milliers d'euros de rémunérations.

NOTE 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex
Audit				
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	93	48	88	46
Filiales	107	6	108	
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur			46	
Filiales				
Sous -total	200	54	242	46
Autres prestations				
- Juridique, fiscal, social			33	
- Autres				
Sous -total	0	0	33	-
TOTAL	200	54	275	46

Guillaume DRANCY
17, avenue de la Division Leclerc
92160 Antony

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

VALTECH

Société Anonyme
103, rue de Grenelle
75007 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VALTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Référentiel comptable » des comptes consolidés qui précise le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note 2.1 de l'annexe des comptes consolidés précise le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes.
- Les écarts d'acquisition dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2012 s'élève à 16 227 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 2.6 des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 9 : « Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Comme indiqué à la note 2.5 de l'annexe, la direction de VALTECH doit, pour établir les comptes du Groupe, procéder à des estimations et faire des hypothèses qui peuvent affecter les états financiers des exercices à venir. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

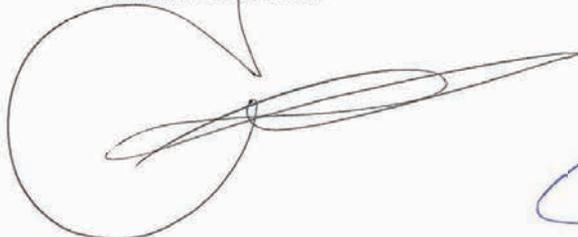
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Antony et Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2013

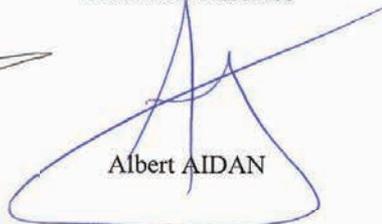
Les Commissaires aux Comptes

Guillaume DRANCY



Deloitte & Associés

Albert AIDAN



valtech.

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

Comptes sociaux

Exercice 2012

SOMMAIRE

1. BILAN - ACTIF	111
2. BILAN - PASSIF.....	112
3. COMPTE DE RESULTAT	113
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	114
4.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	114
4.2. LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	114
4.3. LITIGES	114
4.4. LES CREANCES ET DETTES	115
4.5. LES OPERATIONS EN DEVISES	115
4.6. PASSIFS.....	115
4.7. LES IMPOTS	115
4.8. LE MODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	116
4.9. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)	116
4.10. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	116
5. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L’EXERCICE	116
5.1. MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL.....	116
5.2. SIMPLIFICATION DE L’ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE L’ACTIVITE FRANÇAISE.....	117
6. ACTIF IMMOBILISE	118
6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	118
6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119
6.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	119
6.3.1. Les titres de participation	120
6.3.2. Les mouvements nets des provisions et amortissements financiers.....	120
7. ACTIF CIRCULANT ET DETTES	121
7.1. Mouvement de l'exercice sur les créances douteuses.....	121
7.2. Etat des échéances des créances et des dettes	121
8. DISPONIBILITES	122
9. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF	122
9.1. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	122
9.2. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	122
9.3. ECART DES CONVERSIONS	123
10. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	123

11.	CAPITAUX PROPRES	124
11.1.	HISTORIQUE DU CAPITAL.....	124
11.2.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	125
12.	PROVISIONS POUR RISQUES	125
13.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET HONORAIRES	126
14.	PERSONNEL.....	126
14.1.	EFFECTIF.....	126
14.2.	DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION	127
15.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES.....	127
16.	REPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR SECTEURS D’ACTIVITES.....	127
17.	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	128
18.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	128
19.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	129
19.1.	INTEGRATION FISCALE FRANÇAISE	129
19.2.	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D’IMPOTS.....	129
20.	ENGAGEMENTS DIVERS	130
20.1.	ENGAGEMENTS DONNES.....	130
20.1.1.	Garanties données.....	130
20.1.2.	Engagements de retraite	131
20.1.3.	Locations et crédit baux.....	132
20.2.	ENGAGEMENTS REÇUS	132
21.	MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	132
22.	INFORMATIONS SUR LES PLANS D’OPTION DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS VALTECH.....	132
23.	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	132
24.	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION	133

1. BILAN - ACTIF

	BRUT	AMORT/PROV	NET	N-1
Concessions, brevets et droits similaires	566 652	510 427	56 225	111 384
Fonds commercial	10 433 621	9 041 037	1 392 584	1 392 584
Autres immobilisations corporelles	2 239 763	1 172 764	1 066 999	1 237 687
Autres participations	103 645 314	53 035 541	50 609 773	50 941 074
Créances rattachées à des participations	8 345 281	595 000	7 750 281	4 522 154
Autres titres immobilisés				-
Prêts	2 625		2 625	-
Autres immobilisations financières	166 595	8 889	157 706	169 814
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	125 399 851	64 363 658	61 036 194	58 374 697
Clients et comptes rattachés	14 339 375	979 261	13 360 113	17 322 135
Autres créances	3 083 495		3 083 495	4 182 221
Capital sousc.et appelé, non versé	0		0	
Valeurs mobilières de placement	0		0	76 428
Disponibilités	173 741		173 741	3 547 382
Charges constatées d'avance	521 148		521 148	479 414
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 117 759	979 261	17 138 498	25 607 580
Ecart de conversion actif	15 175		15 175	13 139
TOTAL ACTIF	143 532 786	65 342 919	78 189 867	83 995 416

2. BILAN - PASSIF

(en euros)	31-déc-12	31-déc-11
Capital social ou individuel	2 570 464	2 343 383
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	75 327 260	71 054 342
Réserves légales	96 541	96 541
Report à nouveau	-16 587 062	-16 937 847
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-127 720	350 785
TOTAL CAPITAUX PROPRES	61 279 484	56 907 204
Provisions pour risques et charges	766 547	810 014
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	766 547	810 014
Empr. et dettes auprès des établ. de crédit	1 648 127	1 087 963
Emprunts et dettes financières divers	2 301 167	2 908 191
Emprunts et dettes financières divers groupe	-	-
Av. et acomptes reç. sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113 490	6 124 309
Dettes fiscales et sociales	6 142 371	6 848 623
Dettes sur immob. et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 926 938	8 260 343
Produits constatés d'avance	898 742	869 041
TOTAL DETTES	16 030 835	26 098 470
Ecarts de conversion passif	113 001	179 728
TOTAL PASSIF	78 189 867	83 995 416

3. COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31-dec-2012	31-dec-2011
Ventes de marchandises		
- Prod.vendue services	30 027 424	27 689 427
Chiffres d'affaires nets	30 027 424	27 689 427
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	14 677	106 614
Autres produits	4 841 455	3 726 225
Total des produits d'exploitation	34 883 556	31 522 266
Autres achats et charges externes	-12 008 829	-13 954 861
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 085 449	-842 101
Salaires et traitements	-14 538 237	-12 324 950
Charges sociales	-6 719 144	-5 697 214
dotations aux amortissements sur immobilisations	-407 656	-351 619
dotations aux dépréciations des immobilisations		
dotations aux provisions sur actifs circulants	-699 871	-180 000
dotations aux provisions pour risques	-194 250	
Autres charges	-1 129	-61 163
Total des charges d'exploitation	-35 654 564	-33 411 908
RESULTAT D'EXPLOITATION	-771 009	-1 889 642
Reprises financières aux amortissements et provisions	80 274	337 909
Produits financiers de participations	1 239 668	3 114 838
Autres intérêts et produits assimilés	8 982	2 320
Différences positives de change	49 319	13 655
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	-	
Total des produits financiers	1 378 243	3 468 722
Dotations financières aux amortissements et provisions	-941 476	-13 139
Intérêts et charges assimilées	-232 619	-113 395
Différences négatives de change	-74 402	-218 393
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement	-	
Total des charges financières	-1 248 497	-344 927
RESULTAT FINANCIER	129 746	3 123 795
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-641 263	1 234 153
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	222 719	413 745
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 759
Reprises sur provisions et transferts de charges	239 753	262 250
Total des produits exceptionnels	462 472	689 754
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-325 521	-932 223
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-1 131	-284 995
Dotations except.aux amortissements et prov.		-345 215
Total des charges exceptionnelles	-326 651	-1 562 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL	135 821	-872 679
Impôt sur les bénéfices	377 723	-10 689
BENEFICE OU PERTE (produits-charges)	-127 720	350 785

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France. La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes. Les montants dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base d'une continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie examinées par le Conseil d'Administration démontrent en effet que le Groupe peut faire face à ses besoins de trésorerie et ce jusqu'au 31 décembre 2013 minimum.

Les états financiers ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base d'une continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie examinées par le Conseil d'Administration démontrent en effet que la société peut faire face à ses besoins de trésorerie et ce jusqu'au 31 décembre 2013 minimum.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

4.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

En cas de différence jugée durable entre la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles, et leur valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

VALTECH S.A. procède à la revue annuelle de la valorisation de ses fonds de commerce à la clôture de l'exercice et peut déprécier les valeurs comptabilisées au bilan afin d'ajuster leur valeur nette à due concurrence.

Les coûts de recherche et développement n'ont pas été activés car les éléments produits font partie de projets de recherche dont le résultat n'est pas directement utilisable à des fins commerciales. Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charge sur l'exercice est de 984 milliers d'euros.

4.2. LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le portefeuille titres de la société fait l'objet d'une évaluation régulière afin de déterminer s'il y a nécessité de constituer une provision pour dépréciation.

Cette dernière utilise la valeur consolidée de la Société, sa contribution économique présente et future au résultat consolidé du Groupe ainsi que sur sa capacité présente et future à générer un cash flow positif.

Lorsque l'évaluation résultant de ces différents critères amène à constater que la valeur des titres au bilan est supérieure à la capacité contributive de la Société, une provision est constatée.

4.3. LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, la société VALTECH S.A. est impliquée dans un certain

nombre de litiges soit en règlement amiable soit en procédure judiciaire. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant retenu des provisions est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas du niveau d'avancement des procédures.

L'estimation du risque peut être révisée en cours de procédure selon tous faits de nature à modifier le niveau de risque.

4.4. LES CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

4.5. LES OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances.

4.6. PASSIFS

Conformément au règlement du CNC n° 00-06 du 20 avril 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque VALTECH a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

4.7. LES IMPOTS

VALTECH forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223-A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et VALTECH en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par VALTECH est composé des éléments suivants :

- impôts versés à VALTECH par les filiales bénéficiaires intégrées fiscalement (produit) ;
- impôts dus au Trésor public au titre du résultat fiscal du Groupe d'intégration fiscale
- évolution du compte d'attente représentatif de l'utilisation de déficits fiscaux des filiales intégrées dans la détermination de l'impôt dû par le Groupe et susceptibles de leur être rétrocédés quand elles redeviendront bénéficiaires ;
- régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs ;
- évolution des provisions pour risques fiscaux.
- le crédit d'impôt recherche, en application de l'information de l'ANC du 11 janvier 2011.
- la retenue à la source sur revenus réalisés avec l'Inde et la Corée.

Le compte d'attente est analysé à chaque clôture afin de s'assurer de la probabilité de restitution aux filiales des économies d'impôt que le Groupe a réalisées grâce aux déficits et moins-values passés de ces dernières. Il n'est procédé à aucune restitution dans le cas où une filiale sort du groupe d'intégration fiscale. Les principes appliqués par VALTECH sont conformes à l'avis 2005-G du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité.

4.8. LE MODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VALTECH S.A. réalise principalement des missions de conseil sur l'utilisation de nouvelles technologies.

Les missions ainsi réalisées sont, pour l'essentiel, vendues selon une formule dite de « régie », le chiffre d'affaires est alors comptabilisé en fonction du temps passé chez nos clients. Certaines missions, le plus souvent à la demande de certains clients, sont vendues forfaitairement. Le chiffre d'affaires est alors reconnu à mesure de l'avancement des travaux, qui est estimé de manière prudente par la direction.

4.9. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuels de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

4.10. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des activités extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence soit parce qu'ils surviennent rarement.

5. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

5.1. MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

La société a procédé à une augmentation de capital votée lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2012 et souscrite par compensation d'une créance détenue par VERLINVEST SA. Cette opération a permis de réduire l'endettement de la Société pour un montant de 4,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, le capital de VALTECH S.A., d'un montant de 2.570.464,43 euros est composé de 169.793.551 actions ordinaires d'un nominal de 0,015 euros. Il est entièrement libéré

5.2. SIMPLIFICATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE L'ACTIVITE FRANÇAISE

Aucune modification d'organigramme juridique n'a eu lieu au cours de l'exercice 2012.

6. ACTIF IMMOBILISE

6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des fonds commerciaux et des logiciels.

POSTE D'IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Logiciels	617	linéaire	2 à 5 ans
Fonds commercial (dont mali de fusion Valtech Agency: 1 326)	10 433	N/A	

Les immobilisations incorporelles se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Pays	31-déc.-11	Acquisition	Cession	31-déc.-12
Logiciels		617	16	-66	567
Fonds Alternance	France	6 116			6 116
Fonds Objectspace	Etats-Unis	2 925			2 925
Mali de Fusion Valtech Agency	France	1326			1326
Fonds ACDSI (TUP Agency)	Valtech				0
	France	67			67
					0
Valeur brute		11 050	16	-66	11 000
Amortissement des logiciels		505	71	-66	510
Provision pour dépréciation		9 041			9 041
Valeur nette		1 504	-55	0	1 449

La société réalise régulièrement des tests de valeur de ses fonds de commerce. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le fonds commercial ALTERNANCES est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 6.116 milliers d'euros.

Le fonds commercial OBJECT SPACE est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 2.924 milliers d'euros.

Le mali de fusion Valtech Agency a été inscrit en actif incorporel en tant que mali technique. La survaleur qu'il représente n'a pas été dépréciée.

6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

POSTE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Matériel et outillages	linéaire	3 à 5 ans
Agencements	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	linéaire	3 à 5 ans

Les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant

Libellé	31-déc-11	Acquisitions	Sorties	31-déc-12
Installations générales	1 568	27	644	951
Matériel informatique et de bureau	1 519	140	370	1 289
Immobilisations corporelles	3 086	167	1 014	2 240
Installations générales	883	94	644	333
Materiel informatique et de bureau	966	242	368	839
Amortissements des immo. corporelles	1 849	336	1 012	1 172
Valeur nette comptable	1 238	-169	2	1 068

6.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2012, les immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

Poste d'immobilisations	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
	2012	2012	2012	2011
- titres de participations :	103 645	53 035	50 610	50 941
- créances rattachées aux participations :	8 345	595	7 750	4 522
- Titres immobilisés :	-	-	-	-
- Prêts	2	-	2	-
- dépôts et cautionnements versés :	167	9	158	170
Total immobilisations financières	112 160	53 639	58 520	55 633

6.3.1.LES TITRES DE PARTICIPATION

Il n'y a pas eu de mouvement sur les titres de participation au cours de l'exercice.

6.3.2.LES MOUVEMENTS NETS DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS FINANCIERS

La Société a provisionnée 331 milliers d'euros sur les titres de participation qu'elle détient dans la société JV VALTECH KOREA. La Société détient 50,79% de cette filiale.

La Société a aussi provisionné 595 milliers d'euros sur la créance de compte courant qu'elle détient sur sa filiale Valtech Training (filiale à 100

Les variations de provisions peuvent se présenter de la manière suivante :

	31-déc.-11	Dotations	Reprises	31-déc.-12
Provision pour dépréciation des fonds de commerce	9 041	-	-	9 041
Provision pour dépréciation des titres de participations :	52 704	331		53 035
Provision pour dépréciation de créances rattachées :	0	595	0	595
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements :	76	0	-67	9
Total provision pour dépréciation des actifs immobilisés	61 821	926	-67	62 680
Provision pour dépréciation des comptes clients (1)	280	700		980
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	0	0		0
Provision pour dépréciation autres Créances	0	0		0
Total provision pour dépréciation des actifs circulants	280	700	0	980
Provision pour litige		-	-	
Provision pour risque sur SN négative				
Provision pour perte de change	13	15	-13	15
Autres provisions pour risques et charges	798	194	-240	752
Total provision pour risques et charges	811	209	-253	767
Total	62 912	1 835	-320	64 427

7. ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

La Société a conclu en 2012 un nouveau contrat de mobilisation de créances pour un montant maximum de 4.000 milliers d'euros (contre 3.000 milliers précédemment). Ce contrat transfert à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. Le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

L'encours cédé au 31 décembre 2012 est 2.382 milliers d'euros pour un montant réellement perçu en trésorerie de 2.119 milliers d'euros, la différence constituant la réserve de garantie et les créances cédées non encore encaissées auprès de la société de factoring.

Au 31 décembre 2011 la Société avait déjà recours à des cessions de créances clients auprès d'une société de factoring. Toutefois, la Société continuait d'assumer le risque de non recouvrement des créances cédées. Le financement ainsi obtenu était comptabilisé en découvert et les créances clients cédées figuraient au bilan. L'encours non échu de ces créances TTC au 31 décembre 2011 s'élevait à un montant de 1.143 milliers d'euros pour un montant réellement perçu en trésorerie de 574 milliers d'euros, la différence constituant la réserve de garantie et les créances cédées non encore encaissées auprès de la société de factoring.

Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 40 milliers d'euros sur le résultat 2012.

7.1. MOUVEMENT DE L'EXERCICE SUR LES CREANCES DOUTEUSES

	Créances douteuses		Provision pour dépréciation	Créances nettes
Au 31 décembre 2011	299	280	19	
Augmentation (1)	707	700	7	
Diminution			0	
Au 31 décembre 2012	1006	980	26	

7.2. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

La ventilation des créances et dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

Etat des créances	Montant brut	A - 1 an	Entre 1 an et 5 ans	A + 5 ans
Créances clients / Clients et cpte rattachés	14 339	14 339		
Fournisseurs débiteurs et avoirs	1 099	1 099		
Personnel et comptes rattachés	163	163		
Etat, IS	444	444		
Etat, TVA	517	517		
Débiteurs divers	861	861		
Charges constatées d'avance	521	521		

TOTAL	17 944	17 944	0
--------------	---------------	---------------	----------

Etat des dettes	Montant brut	Entre 1 an et		
		A - 1 an	5 ans	A + 5 ans
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de crédit	1 648	1 648		
Emprunts/Dettes+1an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	2 301	2 301		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 113	3 113		
Personnel et comptes rattachés	1 617	1 617		
Organismes sociaux	2 244	2 244		
Etat	2 281	2 281		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 927	1 927		
Produits constatés d'avance	899	899		
TOTAL	16 031	16 031	0	0

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont constitués par l'ensemble des facilités, des crédits à court, moyen et long terme octroyés par les établissements financiers à la société.

La ligne emprunts et dettes financières divers reprend les mêmes opérations octroyées par des sociétés du groupe ou hors groupe.

8. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les titres de placement dont l'échéance ne dépasse pas trois mois.

(en milliers d'euros)	31-déc-11	31-déc-10
Valeurs mobilières de placement		76
Comptes bancaires en notre faveur	174	3 547
Trésorerie court terme	174	3 623
Trésorerie nette	174	3 623

Au 31 décembre 2011, la totalité des valeurs mobilières, d'un montant de 76 milliers d'euros, était constituée d'OPCVM.

9. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

9.1. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 521 milliers d'euros.

9.2. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatées d'avance, exclusivement composés de produits d'exploitation, sont liés à des prestations de services facturées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 899 milliers d'euros.

9.3. ECART DES CONVERSIONS

Ces écarts ont été portés en augmentation des avances consenties par VALTECH S.A. à ses filiales étrangères en devises. Il s'agit essentiellement d'écarts de conversion liés aux créances en dollars US.

	VALEUR
Ecarts de conversion actif :	15
Ecarts de conversion passif :	(113)

L'écart de conversion actif est couvert par une provision pour perte de change.

10. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir à la date de clôture sont répartis de la manière suivante :

	VALEUR
Clients factures à établir	1.017
Fournisseurs avoirs à recevoir	12
	1.029

La composition des charges à payer est la suivante :

	VALEUR
Clients avoirs à établir	1.772
Fournisseurs factures non parvenues	1.966
Dettes sociales (personnel) à payer	1.617
Dettes sociales (organismes sociaux et taxes assises sur les salaires) à payer	2.244
Dettes fiscales à payer	2.281
	9.880

11. CAPITAUX PROPRES

11.1. HISTORIQUE DU CAPITAL

DATE	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	PRIME D'EMISSION
31-déc.-02		69 389 635	1 057 727	131 744 720
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et 25-Oct-2002	1 041 374	15 870	380 053
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	1 229 875	18 744	460 907
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	5 876 580	89 559	5 110 910
	Exercice bons de souscription gratuits dans le cadre des plans consentis le 09-Jul-2003	11 248	171	16 700
	Imputation des frais sur la prime			-579 012
31-déc.-03		77 548 712	1 182 071	137 134 278
	Imputation des pertes de l'A.G. du 6-Apr-2004			-79 951 336
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	688 071	10 486	257 861
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et le 25-Oct-2002	1 598 886	24 367	411 209
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	3 486 600	53 137	2 939 204
	BSA Gratuits	1 933	29	
	Imputation des frais sur la prime			-179 022
31-déc.-04		83 324 202	1 270 090	60 612 194
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	186 775	2 846	69 996
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	38 910	593	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consentis le 25-Oct-2002	195 614	2 981	73 308
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	329 820	5 026	123 603
	Exercice BSA gratuits consentis par le Conseil du 9-Jul-2003 et la décision du Président du 22-Jul-2003	86 147	1 314	127 908
31-déc.-05		84 161 468	1 282 850	61 007 009
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	257 295	3 921	6 995
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	253 570	3 864	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 B	241 753	3 684	143 662
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	428 174	6 525	160 462
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	15 850	243	5 940
31-déc.-06		85 358 110	1 301 087	61 324 068
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	28 182	430	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25-Oct-2002	727 886	11 093	272 783
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	2 554 180	38 926	957 204
31-déc.-07		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2008			
31-déc.-08		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2009			
31-déc.-09		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Augmentation de Capital	66 340 093	995 101	8 955 913
	Frais d'augmentation de Capital			-409730
31-déc.-10		155 008 451	2 346 637	71 100 238
	Suppression des actions d'autocontrôle	-214 900	-3 254	-50 473
31-déc.-11		154 793 551	2 343 383	71 049 766

Augmentation de Capital	15 000 000	227 081	4 272 918
31-déc.-12	169 793 551	2 570 464	75 332 684

11.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	56 556
Affectation du résultat	351
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	56 907
Variation du capital	4 500
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
- Contreparties des réévaluations	
- Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	
- Résultat de l'exercice	- 128
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2012 avant AGO	61 279
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice	4 372

12. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour VALTECH S.A. Elles comprennent notamment les provisions suivantes :

Nature de la provision	31-déc-11	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31-déc-12
Litiges	798	194	-240		752
Perte sur projet					0
Autres					0
Ecart de change	13	15	-13		15
Prov. pour risques et charges (1)	811	209	-253	0	767

La répartition des dotations et reprises par typologie de résultat est la suivante :

Résultat d'exploitation	209	-13
Résultat financier		

Total	209	-253
-------	-----	------

Dans le cours normal de son activité, VALTECH S.A. peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les dotations aux provisions de l'exercice concernent principalement les litiges avec d'anciens employés, dirigeants et administrateurs.

13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET HONORAIRES

Le Président Directeur Général actuel de Valtech SA, Sébastien Lombardo, ne perçoit ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux au cours des exercices 2011 et 2012. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumises aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires à Valtech SA.

Olivier Padiou a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Valtech SA le 21 décembre 2012. Au 31 décembre 2012, Olivier Padiou n'est donc plus mandataire social de Valtech SA. Pendant la période de l'année 2012 où Olivier Padiou était encore mandataire social, il n'a perçu ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que Olivier Padiou continue d'exercer sa fonction de directeur opérationnel du groupe, celui-ci a conservé son contrat de travail et perçoit à ce titre une rémunération.

Compte tenu du faible nombre de mandataires sociaux de Valtech SA, le fait de détailler les rémunérations versées au cours de l'exercice reviendrait à révéler leur rémunération individuelle. Le montant total des rémunérations et honoraires de toutes natures versées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice est de 1.344 milliers d'euros.

14. PERSONNEL

14.1. EFFECTIF

La société compte un effectif moyen de 268 personnes au titre de l'exercice 2012 contre 264 sur l'exercice précédent suivant la répartition suivante :

	31-déc-12	31-déc-11
Cadres	252	248
Non Cadres	16	16
Total	268	264

14.2. DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein de VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 13 928 heures au 31 décembre 2012.

15. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les soldes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Titres de participation	103 645	103 645
Créances rattachées aux particip.	8 345	4522
Créances clients	5724	3084
Fournisseurs débiteurs	1 045	1 232
Dettes financières diverses	-2 301	-1 876
Dettes fournisseurs	-32	-802
Fournisseurs et compte rattachés	-332	-575

Les soldes du compte de résultat concernant les entreprises liées sont les suivants (hors éléments du résultat d'exploitation) :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Autres produits financiers	1 226	3 097
Intérêts engagement de caution	14	18
Intérêts sur comptes courant	-150	-41

16. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES

La répartition du chiffre d'affaires 2012 par secteurs d'activité peut être présentée comme suit :

	31-déc-12	31-déc-11
Chiffre d'affaires conseil	26 616	26 856
Prestations auprès des autres sociétés du groupe	1 717	833
Chiffre d'affaires total	28 332	27 689

Le montant du chiffre d'affaire réalisé à l'export est de 2.870 milliers d'euros en 2012 et de 1.075 milliers d'euros en 2011.

17. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier bénéficiaire de 130 milliers d'euros s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
- Reprise financières des provisions pour dépréciation	80	338
- Dividendes groupe	994	3 006
- Intérêts sur créances groupe	246	109
- Autres (dont différence de change)	58	15
Produits financiers	1 378	3 468
- Dotations aux provisions	-941	-14
- Intérêts des sources de financement (emprunts & découverts)	-233	-113
- Autres (dont différence négative de change)	-74	-218
Charges financières	-1248	-345
Résultat financier	130	3 123

La société a recours à des cessions de créances clients auprès d'une société de factoring. Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 35 milliers d'euros sur le résultat de la société dont 14 milliers d'euros sur le résultat financier.

18. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 136 milliers d'euros s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Produits exceptionnels sur opération de gestion	223	414
- Produits liés aux locaux (Reprise Charges à Payer)		405
- Divers	223	9
Produits exceptionnels sur opération en capital		14
- Produits de cession		14
Reprise de provisions exceptionnelles	240	262
- Reprise sur provision pour risques	240	262
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances		
Produits exceptionnels	463	690
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-326	-1028
- Charges liées aux locaux (Reprise Charges à Payer)		-193
- Charges d'honoraires et refacturations		-220
- Transactions et charges liées	-232	-407
- Charges exceptionnelles diverses	-94	-208
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-1	-250
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-1	-250
Dotations aux provisions exceptionnelles	0	-284
- Dotations aux amortissements		
- Dotations provision pour risques		-284

RESULTAT EXCEPTIONNEL

136

-872

19. IMPOTS SUR LES BENEFICES**19.1. INTEGRATION FISCALE FRANÇAISE**

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de trois à la date de clôture

La liste des sociétés intégrées fiscalement au 31 décembre 2012 est la suivante :

- Valtech S.A. (société tête de Groupe)
- Valtech training
- Valtech Technology Consulting SAS

Au 31 décembre 2012 le pôle d'intégration fiscale dispose de pertes reportables pour un montant total de 40 255 milliers d'euros.

19.2. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les accroissements et les allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt sont présentés en base :

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	31-déc.-11
<u>Charges à déduire lors d'exercices futurs</u>		
ORGANIC	56	41
Effort construction	64	46
Provision pour risques	894	579
<u>Produits imposables et non encore comptabilisés</u>		
Ecart de conversion passif	113	180
Plus value latente sur sicav	0	-
Reports déficitaires	16 189	16 189
Moins values à long terme		-
Déficits ordinaires	16 189	16 189
Economie future d'IS (en base)	17 090	16 675

20. ENGAGEMENTS DIVERS

Les engagements hors bilan de la société peuvent être synthétisés de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Créances cédées non échues	0	1 080
Avais cautions et garanties données	11 111	11 175
Engagement de retraites	113	210
Cession de créances en garantie	0	1029
Engagements donnés (détail en 21.1)	11 224	13 494
Avais cautions et garanties reçues	0	0
Engagements reçus	0	

20.1. ENGAGEMENTS DONNES

20.1.1. GARANTIES DONNEES

La société VALTECH s'est engagée à garantir toutes sommes qui pourraient être dues au titre des contrats de location de ses bureaux ou de ceux de ses filiales, ainsi que les sommes dues à des clients ou à des organismes de financement pour le compte de ses filiales, selon le détail suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc-12	31-déc-11
Bail de location bureau Londres	2 305	3 242
Garantie bancaire Valtech Limited (Grande Bretagne)	634	339
Garantie bancaire pour les clients Valtech Solutions (Etats Unis)	1 516	1 546
Garantie bancaire Valtech Solutions (Etats Unis)	-	4 731
Subordination de créances en compte courant ou en prêt Valtech Solutions (Etats Unis)	5 443	
Engagement d'apport en compte courant ou en capital Valtech Solutions (Etats-Unis)	568	
Valtech System Private Limited (Inde)	283	283
Garantie bancaire Valtech SA Bureau Grenelle	362	352
Garantie sur informations données à l'acquéreur d'Axelboss	-	700
Avais et cautions donnés	11 111	11 175

Le montant résiduel des cautions accordées aux filiales trouve son origine dans les accords suivants :

Concernant la société VALTECH Ltd (Grande Bretagne)

Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant résiduel de 1.881.000 livres sterling pour la prise à bail de locaux à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers restant dus au titre du bail.

Garantie d'un montant maximal de 500 000 livres sterling en faveur de la HSBC afin de couvrir les dettes de la société.

Concernant la société VALTECH Solutions (Etats Unis)

Garantie de bonne fin en faveur d'un client d'un montant maximal de 2 000 000 \$ afin de couvrir le risque de livraison d'un projet.

Une garantie d'un montant maximal de 8 000 000 \$ avait été accordée en faveur de la Bridge Bank afin de couvrir les dettes de la société. Cette garantie n'est plus en vigueur au 31 décembre 2012.

En contrepartie, la société a subordonné le paiement de ses créances en compte courant ou en dette financière vis-à-vis de Valtech Solutions au remboursement complet de la ligne de crédit accordée par Bridge Bank. Le montant de ces créances est de 5 443 milliers d'euros. De plus, la société a pris un engagement d'apporter un financement supplémentaire de 568 milliers d'euros avant le 30 juin 2013.

Concernant la société System Private Ltd (Inde)

Garantie d'un montant maximal de 20 000 000 roupies indiennes en faveur de la Banque Axis afin de couvrir les dettes de la société.

Concernant le contrat de bail des locaux de la rue de Grenelle à Paris

Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur du bailleur des locaux du siège social de Valtech SA dans la limite d'un montant maximal de 362 milliers d'euros, pour une durée expirant le 28 juillet 2013.

Concernant l'activité Axelboss cédée

Cette garantie n'est plus en vigueur. Cette garantie bancaire avait été donnée à la société SIA, relative aux informations données sur l'activité Axelboss achetée. En cas d'inexactitude dans l'une des déclarations données par Valtech le cédant s'engageait à indemniser le Cessionnaire de tous dommages matériels induits dans la limite d'un montant global de 700.000 euros, jusqu'au 31 octobre 2012.

20.1.2. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La valorisation des engagements est effectuée à la fin de chaque période d'arrêté et tient compte, notamment de l'ancienneté et de la rotation du personnel par catégorie d'âge.

Les engagements de retraite arrêtés au 31 décembre 2012 sont estimés à 113 milliers d'euros suivant les hypothèses suivantes :

	31-déc-12	31-déc-11
Engagement de retraite (milliers d'euros)	113	210
Taux de rotation	par tranche	par tranche
Taux de mortalité	table 68 INED	table Insee F 2000
Taux d'actualisation	2,70 %	4,50 %
Taus d'augmentation annuelle des salaires	2 %	2 %

20.1.3. LOCATIONS ET CREDIT BAUX

Les locations simples et les crédits baux peuvent être présentés de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-12	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Locations : Bail Locaux Paris (rue de Grenelle)	4 656	1 330	3326	-
Locations : Bail Locaux Toulouse	58	58	87	-
Crédits baux	-	-	-	-
Total	4 714	1 388	3 413	-

20.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

21. MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2012 s'élève à 141 milliers d'euros.

22. INFORMATIONS SUR LES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS VALTECH

Aucun plan d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise n'est actif au 31 décembre 2012

23. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société VALTECH S.A. dont le siège social est situé 103 Rue de Grenelle – 75007 PARIS est la société consolidante du Groupe.

24. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION

(en milliers d'euros)	Pays	Capital	Capital	% de détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Résultat 31/12/2012	Chiffre d'affaires 31/12/2012	Prêts	Garanties données	Dividendes reçus
<i>Filiales consolidées par intégration globale</i>											
Valtech Ltd	Grande-Bretagne	172	997	100%	175	175	627	9 189		2 939	
Valtech AB	Suède	54	3 924	100%	17 490	17 490	1 198	22 541	(1 349)		994
Valtech A/S	Danemark	1 023	4 000	100%	41 693	10 909	478	11 223	(1 000)		
Valtech AG	Allemagne	1 575	713	100%	20 762	4 609	(30)	0	1 360		
Valtech Training	France	1 572	(475)	100%	1 596	1 596	(667)	5 544	595		
Valtech System Private Limited	Inde	1 221	1 051	100%	7 103	3 016	5 938	878		283	
Valtech Technology Consulting	France	37	38	100%	37	37	(1)	0	(36)		
Valtech Solutions	Etats-Unis	12 135	4 249	100%	12 114	12 114	(4 755)	38 046		1 516	
<i>Filiale consolidée par mise en équivalence</i>											
Valtech Korea JV	Corée du Sud	3 192	(84)	51%	2 674	663	(1 122)	7 182			

Guillaume Drancy
17, avenue de la Division Leclerc
92160 Antony

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

VALTECH

Société Anonyme
103, rue de Grenelle
75007 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VALTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 - « Règles et méthodes comptables » des comptes annuels qui précise le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note 4 –« Règles et méthodes comptables » des comptes annuels précise le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation. Nous avons été conduit à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation retenu par la société pour l'arrêté des comptes.
- Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2012 s'établit à 50 610 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 4.2 : « Les Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques par chacune de ces activités, sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

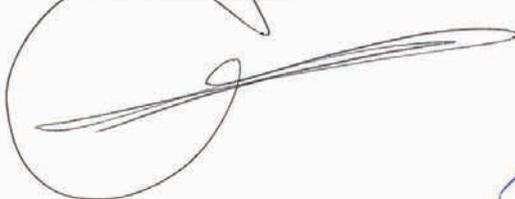
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Antony et Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Guillaume DRANCY



Deloitte & Associés

Albert AIDAN

